



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE
Agenda 2030, 17 objectifs



Point d'étape 2019

—
**Point d'étape
de la France sur la
mise en œuvre de
l'Agenda 2030**
—

Contact

agendafrance2030@developpement-durable.gouv.fr

Crédits images

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Crédits par ordre d'apparition dans le document :

Partie I

Ministère de la Transition écologique et solidaire ;
Ministère de la Transition écologique et solidaire/ Commissariat Général au développement durable/Philippe Senna ;
Ministère de la Transition écologique et solidaire/ Commissariat Général au développement durable/Léa Boissonade ;
Ministère de la Transition écologique et solidaire/ Commissariat Général au développement durable/Léa Boissonade ;
Ministère de la Transition écologique et solidaire/ Commissariat Général au développement durable/Léa Boissonade ;
Ministère de la Transition écologique et solidaire/ Commissariat Général au développement durable/Léa Boissonade ;
Ministère de la Transition écologique et solidaire/ Commissariat Général au développement durable/Stéphane Bernaudon.

Partie II

UVED ; Energy Observer ; ATD Quart Monde ; Novethic ; 4D ; IFOP ; European Parliament ; Global Compact France ; Dessinateur Jul/AFD ; Ministère de la

Transition écologique et solidaire ; Festival le Temps Presse ; Ministère de la Transition écologique et solidaire ; PFE ; Mairie de Paris ; Association Kurioz, Plateforme Comprendre pour Agir ; Focus 2030 ; DREAL Nouvelle-Aquitaine ; France Stratégie ; Ministère de la Transition écologique et solidaire/ Commissariat Général au développement durable ; DREAL Nouvelle-Aquitaine ; Comité 21 ; Convergences ; REFEED ; Ville de Longvic ; CD33 ; Région Bretagne ; La Fonda ; SDSN France ; SEDIF ; Association Eco-Ecole ; Ville de Montpellier

Partie III

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ; Insee/ Enquête emploi et Insee Les Ministères Sociaux, Secrétariat Général des Ministères Sociaux ; Ministère de la Transition écologique et solidaire ; Enquête cadre de vie et sécurité de 2018 (Insee-ONDRP-SSMSI, traitements SSMSI).

Conception graphique :
Vincent Desclaux
info@vdesclaux.com

Point d'étape 2019

—
**Point d'étape
de la France sur la
mise en œuvre de
l'Agenda 2030**
—

Préface





Brune Poirson
Secrétaire d'État auprès
du ministre d'État,
ministre de la Transition
écologique et solidaire

La dynamique autour de l'Agenda 2030, initiée avec son adoption en 2015, se confirme en France, chaque année un peu plus. Il existe une forte mobilisation d'acteurs français engagés pour l'atteinte des Objectifs de développement durable en France et dans le monde.

La transparence est essentielle à la réalisation de la transition ; elle est en effet la condition *sine qua non* de l'identification des risques et des opportunités liés aux nécessaires transformations en cours. La France s'est assignée comme objectif de produire chaque année un point d'étape de sa situation au regard des Objectifs sous revue au Forum politique de haut niveau.

Pour le Gouvernement français, accompagner la transformation et l'engagement de tous les acteurs est une priorité. Nous avons souhaité donner à la société civile française toute sa place en mettant en lumière dans ce rapport l'action de l'ensemble des acteurs, publics comme privés, engagés dans cette démarche. Il s'agit bien de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 par la France et non par le Gouvernement.

Au-delà de ces rapports d'étape, la France est plus globalement très investie dans le suivi de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable. Je co-préside ainsi, aux côtés de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et



des Affaires étrangères, le comité de pilotage des Objectifs de développement durable qui porte un chantier ambitieux, celui de l'élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'atteinte des Objectifs de développement durable par la France. Nous avons tenu à mettre tout le monde autour de la table et ce comité de pilotage associe l'ensemble des ministères et des acteurs de la société civile qui participent collégialement à la définition de nos priorités et à l'identification d'actions concrètes pour l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Ces Objectifs représentent l'opportunité de ne plus concevoir et mettre en œuvre nos politiques publiques «en silos». La loi «anti-gaspillage pour une économie circulaire» s'inscrit dans cette logique : transformer en profondeur nos modes de consommation et de production, tout en développant l'emploi sur les territoires et en renforçant la solidarité.

Les Objectifs de développement durable ont donné un élan essentiel à la coopération internationale : ils ont ainsi permis de passer d'une logique Nord/Sud à une logique inclusive, en précisant que tous les pays sont en voie de développement durable.

Le Président de la République a voulu répondre au retrait des États-Unis de l'Accord de Paris par l'action. La France a pris ses responsabilités en lançant la méthode *One Planet Summit*, pour associer aux



engagements des États, ceux des entreprises, avec pour objectif de contrôler que les annonces sont bien suivies d'effets. Trois éditions du *One Planet Summit* se sont tenues, des coalitions d'acteurs publics et privés se sont consolidées, des engagements financiers ont été pris, des projets de transition concrets et locaux sont en cours. Et nous allons plus loin : pour accélérer la mue d'un certain nombre de secteurs, nous avons créé le *One Planet Lab*. Un laboratoire d'idées qui rassemble penseurs et acteurs de la transition écologique, où les chefs d'entreprises et les ONG dessinent les contours de nouvelles coalitions d'acteurs pour avancer dans différents secteurs : protection de la biodiversité et des océans, développement de la finance durable et préservation du climat. Cette méthode que nous mettons au cœur de notre diplomatie environnementale, nous l'appliquons également au G7 dédié à la lutte contre les inégalités. Parce que nous voulons que ce rendez-vous de haut-niveau délivre des projets concrets, utiles localement aux populations.

Ensemble seulement, nous pouvons relever les défis de l'Agenda 2030.

Prélude





Thomas Lesueur
Délégué interministériel
et Commissaire général
au développement durable

Avec l'Agenda 2030, les chefs d'État et de Gouvernement ont dessiné une feuille de route universelle et ambitieuse pour transformer notre monde.

L'atteinte des 17 Objectifs de développement durable, qui composent l'Agenda 2030, suppose une révision de notre contrat social et de notre modèle de société. Il nous faut définir collectivement nos priorités et les décliner en actions concrètes. C'est un chantier ambitieux qui met l'accent sur la synergie entre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques et dessine de nouveaux récits collectifs, de nouvelles pratiques individuelles, de nouvelles façons de vivre ensemble et de faire société.

La France s'est engagée dans le cadre du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 8 février 2018 à se doter d'une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD. Cette feuille de route, dont j'assure la coordination, est portée par un comité de pilotage associant l'ensemble des ministères et des acteurs de la société civile ; il est présidé par Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Des groupes de travail et des ateliers collaboratifs en équipes multi-acteurs ont permis d'aboutir à une feuille de route aujourd'hui en cours de finalisation, qui devra rester vivante grâce à une actualisation régulière.



La France s'est également engagée à porter à connaissance annuellement les éléments saillants de son action en faveur des Objectifs de développement durable ciblés par l'ONU pour le Forum politique de haut-niveau. Cette année est particulière puisque ce Forum, d'une part, clôture un premier cycle de quatre ans depuis l'adoption de l'Agenda 2030 à l'échelle internationale et, d'autre part, précède le premier sommet des chefs d'État et de Gouvernement qui se tiendra à l'ONU en septembre 2019.

Ce point d'étape, pour le Forum dont le thème est «Encapaciter les personnes et assurer l'inclusivité et l'équité», met en lumière l'action de l'ensemble des acteurs de la société française, publics et privés, engagés dans cette démarche en France. Vous y trouverez une sélection d'actions de sensibilisation, d'information, de mobilisation et de passage à l'action pour l'atteinte des Objectifs de développement durable. Vous y trouverez, également et de manière synthétique, la situation de la France vis-à-vis de chacun des six objectifs du Forum 2019 et de leurs cibles avec des chiffres clés, un état des lieux et les politiques mises en œuvre.

Table des matières





Introduction

I.

L'élaboration d'une feuille de route de la France pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable

1 • Contexte de mise en place de la feuille de route 28

2 • Objectifs de la feuille de route 29

3 • Dispositif d'élaboration de la feuille de route 30

II.

Informier, sensibiliser, mobiliser et agir

1 • Informer et sensibiliser 35

2 • Mobiliser et agir 44



III.

52

La situation de la France au regard de l'Agenda 2030 pour «Encapaciter les personnes et assurer l'inclusivité et l'équité»

ODD 4 • «Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie» **54**

ODD 8 • «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous» **58**

ODD 10 • «Réduire les inégalités entre les pays et d'un pays à l'autre» **62**

ODD 13 • «Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions» **66**

ODD 16 • «Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes» **70**

ODD 17 • «Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.» **74**

IV.

78

Mettre la science au service de l'Agenda 2030 pour atteindre les ODD

1 • Vision **80**

2 • Mise en œuvre **82**

Résumé exécutif





Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable se déroule du 9 au 18 juillet 2019 sur le thème « *Encapaciter les personnes et assurer l'inclusivité et l'équité* ». Il passe en revue six Objectifs de développement durable : l'ODD 4 « Education de qualité », l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique », l'ODD 10 « Inégalités réduites », l'ODD 13 « Lutte contre les changements climatiques », l'ODD 16 « Paix, justices et institutions efficaces » et l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ». Après une revue volontaire en 2016, la France a souhaité, comme les années précédentes, produire un point d'étape sur les ODD ciblés cette année.

Ce point d'étape présente le processus d'élaboration de la feuille de route de la France pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En avril 2018, le comité de pilotage de haut niveau présidé par Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire et par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a lancé les travaux qui ont été conduits par groupes de travail thématiques et ateliers collaboratifs. Son élaboration s'appuie sur la mobilisation de nombreux acteurs publics et de la société civile. La feuille de route sera constituée d'un livret portant les enjeux et engagements prioritaires de la France et d'un plan d'action détaillant l'état des lieux et les mesures à mettre en œuvre.



Ce rapport propose également une sélection d'actions des acteurs publics et privés mobilisés pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pendant l'année écoulée. Pour atteindre les ODD, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs soient impliqués et mobilisés à toutes les échelles territoriales. Ces acteurs ont mis en place des actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation autour de l'Agenda 2030, telles que des formations en ligne, des films, des outils de sensibilisation et de mobilisation, des séminaires, des guides et référentiels. L'ensemble de ces initiatives sont valorisées sur le site de référence relatif aux Objectifs de développement durable en France : www.agenda-2030.fr. Elles révèlent la vivacité de l'écosystème Agenda 2030.

Ce document passe naturellement en revue les six ODD qui sont ciblés par le Forum politique de haut niveau en proposant un état des lieux des principales politiques menées en France : mesures phares, programmes existants et quelques chiffres clés.

L'action de la France concernant l'ODD 4 repose ainsi sur la conviction que l'accès à une éducation adaptée et inclusive tout au long de la vie permet à chacun, quel que soit son âge, d'être acteur de l'Agenda 2030. Le programme de stabilité et le programme national de réforme français guident quant à eux la mise en œuvre de l'ODD 8. Ils visent notamment à libérer le potentiel et la compétitivité de l'économie française ainsi qu'à réformer le marché du travail et le système



de protection sociale. La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté s'attaque à réduire les inégalités ciblées par l'ODD 10, en agissant prioritairement en faveur des familles, de l'emploi et des cadres collectifs de solidarité. L'atteinte de l'ODD 13 par la France passe par l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en fixant pour cap d'atteindre la neutralité carbone dès 2050 et en anticipant l'adaptation au changement climatique de tous les secteurs et de tous les territoires. La France est engagée, dans le cadre de l'ODD 16, contre toutes formes de criminalité, pour une vigilance constante sur l'État de droit et la protection des libertés fondamentales ou encore pour la sécurité environnementale. Dans la lignée de l'ODD 17, la France encourage la mise en place de partenariats efficaces et inclusifs ainsi que la mobilisation d'une diversité de ressources et d'outils financiers et non financiers pour la réalisation des ODD dans les pays en développement, y compris à travers l'Aide publique au développement.

Ce document rend compte de la mobilisation de la recherche française qui vise à mettre «la science au service des ODD» en évaluant les enjeux des 17 objectifs, en éclairant sur les opportunités et les risques des différents scénarios de développement et en testant et en partageant des savoir-faire.

Executive summary





The High Level Political Forum on Sustainable Development will take place from the 9th to 18th of July 2019 on the topic of “Empowering people and ensuring inclusiveness and equity”. It will review six Sustainable Development Goals: SDG 4 “Quality education”, SDG 8 “Decent work and economic growth for all”, SDG 10 “Reduced inequalities”, SDG 13 “Take urgent action to combat Climate change”, SDG 16 “Peace, justice and effective, accountable and inclusive institutions” and SDG 17 “Partnerships for sustainable development”. After a national voluntary review in 2016, France wished to produce a progress report in 2019 on the reviewed SDGs, as it had done in 2017 and in 2018.

This report presents the ongoing process of formulating the French roadmap for the implementation of 2030 Agenda. In April 2018, the high-level steering committee chaired by Brune Poirson, State Secretary for the Ecological and Inclusive Transition and Jean-Baptiste Lemoyne, State Secretary for Europe and Foreign Affairs, launched the elaboration of the roadmap, which was conducted by thematic working groups and participative workshops.

Its elaboration draws on the mobilization of numerous stakeholders, both from the public sector and civil society. The roadmap will include a booklet on the priority challenges and commitments of France and an action plan providing more detailed analysis and implementation measures.



This report also showcases a selection of actions on the part of public and private stakeholders mobilized for the implementation of the Agenda 2030 in the past year. To achieve the SDGs, it is necessary that all actors are involved and mobilized at all scales of territories. These actors have implemented awareness-raising, information and mobilization actions around Agenda 2030, such as online trainings, movies, awareness-raising tools, seminars, handbooks and guidelines. All these initiatives are available on the reference website for the SDGs in France: www.agenda-2030.fr. They reveal the dynamism of the 2030 Agenda French community.

Of course, this report gives a progress overview of the six SDGs reviewed by the High Level Political Forum, providing an analysis of the main policies conducted in France: key measures, existing plans, and some key figures.

Regarding SDG4, the action of France builds on the principle that access to lifelong inclusive and quality education enables all, regardless of their age, to be an actor of the 2030 Agenda. SDG8 implementation relies on the Stability programme and the National reform programme which aim at releasing the French economy's potential and competitiveness, as well as reforming the labor market and the social protection system. The national prevention and reduction of poverty strategy addresses SDG 10 by focusing on families, employment and collective frameworks for



solidarity. To achieve SDG 13, France will accelerate the implementation of the Paris agreement by setting a goal to achieve carbon neutrality in 2050 and by anticipating the adaptation of climate change of all sectors and all territories. As for SDG16, France is committed to fight every forms of criminal activity, with constant regard for the rule of law and the protection of fundamental rights and environmental security. In line with SDG 17, France promotes the implementation of successful and inclusive partnerships, as well as the mobilization of a variety of resources and financial and non-financials tools, including public development aid for the achievement of the SDGs in developing countries.

Last, this progress report highlights the mobilization of the French research that aims to “use science to serve the SDGs” by assessing the challenges related to the 17 goals, by shedding light on the opportunities and risks of different developments scenarios and by testing and sharing knowledge.

Introduction





Comme en 2017 et en 2018, la France a souhaité réaliser en 2019 un point d'étape sur l'état de la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (ODD) ciblés par le Forum politique de haut niveau (FPHN) qui se tient en juillet du 9 au 18 juillet à New-York.

Comme il a été annoncé dans le précédent point d'étape de 2018, la France s'est lancée dans l'élaboration d'une Feuille de route dont les travaux impliquent l'ensemble des parties prenantes (ministères, collectivités, entreprises, associations...). Ils ont ainsi naturellement alimenté les différentes parties de ce point d'étape 2019.

L'élaboration de ce document est l'occasion de rendre compte des principales actions mises en place depuis un an : la démarche d'élaboration multi-acteurs de la Feuille de route pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 par la France ; les initiatives de sensibilisation, d'information et de mobilisation des acteurs publics et privés engagés pour l'atteinte des ODD et enfin une présentation relative aux six ODD qui seront passés en revue cette année au Forum, organisé autour du thème « Encapaciter les personnes et assurer l'inclusivité et l'équité ».

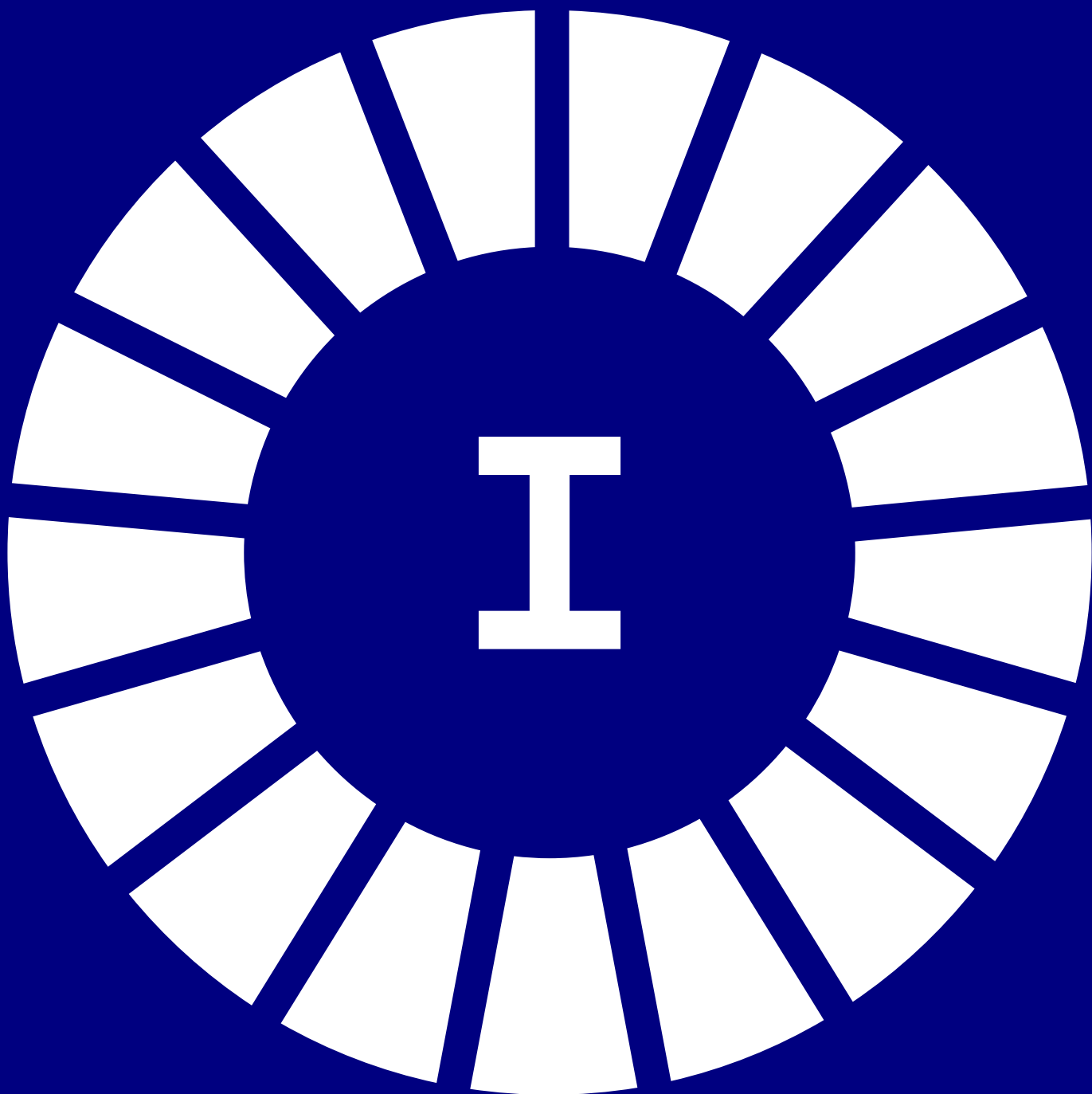
Ce thème recouvre les six ODD suivants : l'ODD4 « Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » ;



l'ODD8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous »; l'ODD 10 « Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein »; l'ODD13 « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »; l'ODD16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable » et l'ODD17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

Juste après la tenue du Forum politique de haut niveau, la France assurera la présidence du G7 qui se tiendra du 24 au 27 août 2019 à Biarritz, et dont le thème « la lutte contre les inégalités » sera en parfaite adéquation avec celui du Forum.





L'élaboration d'une feuille de route de la France pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable



1. CONTEXTE DE MISE EN PLACE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Le comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), qui réunit, sous la présidence du Premier ministre, l'ensemble des ministres, fixe les grandes orientations de la politique de développement de la France. Sa tenue, le 8 février 2018, a permis de réaffirmer l'engagement de la France à mettre en œuvre l'Agenda 2030 sur les plans national et international. Un des principaux éléments opérationnels fixés par le CICID prévoit l'élaboration d'une feuille de route sur la mise en œuvre des ODD par la France, pilotée par le Délégué interministériel au développement durable et en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Cette décision est un signal fort de l'engagement de la France pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Cette feuille de route se situe dans la continuité de l'action de l'État depuis 2015 qui a mené des missions d'information, de sensibilisation et d'appropriation pour la mise en mouvement des parties prenantes en faveur de l'Agenda 2030. Cela a permis de mobiliser l'ensemble des ministères et des acteurs de la société civile autour d'un langage commun dans le but d'agir et de travailler ensemble.

Les travaux sur la feuille de route ont ainsi été lancés lors du premier comité de pilotage de haut niveau qui s'est tenu le 26 avril 2018. Deux secrétaires d'État, Brune Poirson auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire et Jean-Baptiste Lemoyne auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères président ce comité. Il est composé de l'ensemble des départements ministériels, des associations d'élus locaux, de représentants des entreprises et du milieu économique, des organisations syndicales, des instituts de recherche, des associations ainsi que des organisations non gouvernementales. Au total près d'une centaine de structures en sont membres.





2. OBJECTIFS DE LA FEUILLE DE ROUTE

La feuille de route a pour objectif de mettre en synergie l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris et plus globalement d'assurer la cohérence des politiques et des actions de la France en faveur d'un développement durable, sur les plans national et international. Cette feuille de route portée par la France nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs publics et privés et de la population. Réussir à relever ce défi consiste notamment à engager tous les acteurs dans une coresponsabilité vis-à-vis de la mise en œuvre de la feuille de route.

La feuille de route sera structurée autour de deux documents : d'une part, un « Livret » qui propose les grands enjeux et les grands engagements que la France prend pour contribuer à l'Agenda 2030 et d'autre part, un « Plan d'action » qui présente un état des lieux, les enjeux de la France et des mesures à mettre en œuvre pour y répondre. La feuille de route doit rendre compte de l'engagement de l'ensemble des acteurs afin d'accompagner la dynamique collective et de fixer le cap commun.

Elle s'adosse à différents exercices, tels que le rapportage annuel au Forum politique de haut niveau, la revue des politiques publiques du ministère de la Transition écologique et solidaire ou encore les indicateurs nationaux définis en 2018 par le Conseil national de l'information statistique, qui permettent d'assurer un suivi de la mise en œuvre des ODD.





3. DISPOSITIF D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE



L'état a souhaité co-produire la feuille de route avec un ensemble d'acteurs de la société civile, depuis le deuxième trimestre 2018. Plus de 20 groupes de travail ont été mis en place avec une gouvernance ouverte. La composition des groupes a été fondée sur la base de la liste des volontaires du comité de pilotage de haut niveau tout en élargissant à d'autres acteurs volontaires impliqués dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Les groupes « *Vision à l'horizon 2030* » et « *Dispositif de mise en œuvre et d'évaluation* » ont été co-pilotés par des acteurs de la société civile et l'État. Pour l'approche « *ODD par ODD* », des ministères pilotes ont été identifiés pour chacun des ODD. Pour l'approche « *Acteurs par acteurs* » (collectivités territoriales, entreprises, associations et ONG, étudiants, recherche, entreprises, syndicats), chaque famille d'acteurs s'est organisée en un groupe de travail piloté par un ou des acteurs moteurs dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Chaque pilote identifié a été responsable de la composition des groupes de travail, de la méthodologie et de l'organisation des travaux pour contribuer au plan d'action entre avril 2018 et janvier 2019. Tous les contributeurs à la feuille de route seront engagés dans la mise en œuvre de la feuille de route et en deviendront naturellement les garants.



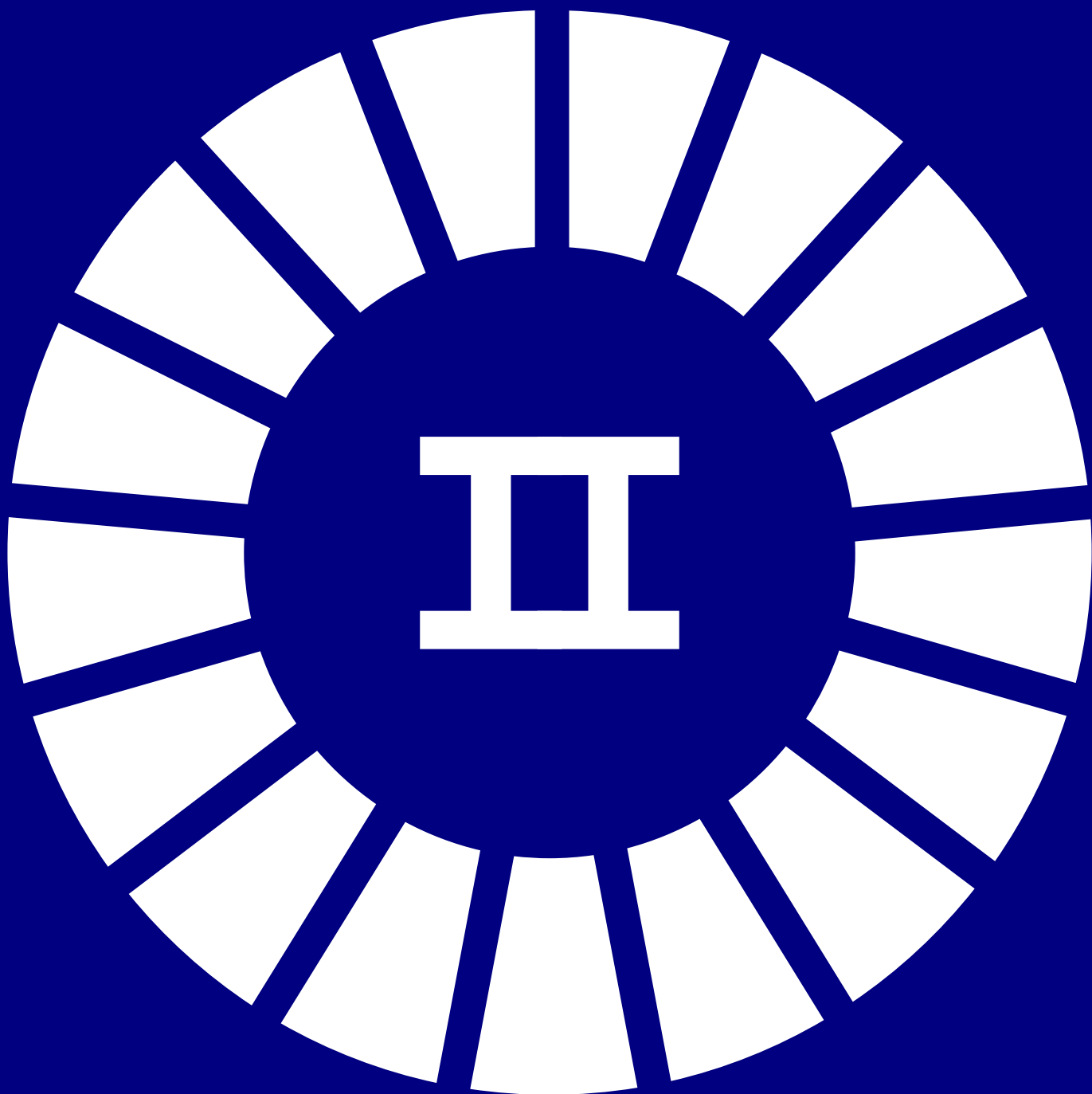


Le comité de pilotage de haut niveau s'est réuni une nouvelle fois le 11 janvier 2019, afin de faire un bilan des travaux et de prendre de manière collégiale les orientations stratégiques relatives à la suite des travaux pour élaborer et suivre la feuille de route de la France. Il a été notamment décidé l'élaboration d'un livret permettant l'engagement de toutes les parties prenantes et la dynamique collective. À partir des contributions pour le plan d'action, le livret a été construit au travers d'ateliers collaboratifs et d'échanges avec les pilotes des groupes de travail. Ces travaux ont permis une mise en cohérence des propositions et l'émergence d'enjeux majeurs de la feuille de route.



Un atelier ouvert, organisé au mois d'avril 2019, a permis à de nombreux acteurs de la société civile engagés dans le développement durable de participer, d'enrichir et de s'appropriier la feuille de route.

Pour compléter les travaux de la feuille de route, les orientations et les propositions issues du Grand Débat National qui a eu lieu du 15 janvier 2019 jusqu'à fin mars 2019, ont été prises en compte dans les travaux des groupes de travail.



Informé, sensibiliser, mobiliser et agir



De nombreux acteurs publics et privés sont, aujourd'hui, engagés dans le développement d'actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation pour favoriser la prise en compte de l'Agenda 2030. Les modalités d'actions regroupent des dispositifs variés : plateformes d'échanges, formations, mise à disposition de connaissances, guides d'incitation, guides opérationnels, événements et conférences. Le point d'étape propose une sélection d'actions qui ont été mises en place depuis le Forum politique de haut niveau 2018. Sans être exhaustif, il vise à donner un panorama des acteurs et des modes de faire en France.



1. INFORMER ET SENSIBILISER



Lancement du Massive Open Online Course (MOOC)

L'Université virtuelle Environnement et développement durable (UVED) a lancé, en septembre 2018, une formation en ligne (MOOC) francophone sur les ODD.

Cette formation a pour ambition d'apporter des éléments de sensibilisation et d'appropriation à la fois scientifiques et opérationnels à l'ensemble des acteurs politiques, socio-économiques et culturels agissant à toutes les échelles géographiques en faveur du développement durable. Elle propose 36 vidéos de 33 intervenants provenant des administrations et de la société civile.

Fort de son succès, le MOOC a été primé au «MOOC of the Year», organisé par My MOOC, leader européen dans le référencement des formations en ligne certifiantes, en tant que «Meilleur MOOC conçu par une université ou une école». Il sera déployé pour une deuxième session à partir du 23 septembre 2019.

www.uved.fr/mooc-odd



«Objectifs de développement durable, Ensemble, relevons le défi !»



Plateforme Energy Observer Solutions

Energy Observer, a lancé «Energy Observer Solutions» le 6 juin 2019. Ce média en ligne propose des formats courts qui mettent en valeur l'action des pionniers qui innovent tout autour du monde pour un futur plus durable. Ces films originaux, diffusés sur les réseaux sociaux et sur une plateforme digitale dédiée, ont notamment pour but de sensibiliser le grand public aux ODD et d'inspirer des futurs porteurs de projets.

Ces vidéos sont réalisés durant l'Odyssée pour le futur d'Energy Observer menée par Victorien Erussard, premier ambassadeur français des ODD, et Jerome Delafosse. Le navire hydrogène Energy Observer s'est lancé il y a deux ans, dans une odyssée inédite de 6 ans autour du monde (101 escales et 50 pays visités) au cours de laquelle il met en lumière des solutions locales et innovantes participant à l'Agenda 2030. Ce navire expérimente un ensemble de dispositifs d'énergies renouvelables.

www.energy-observer.media



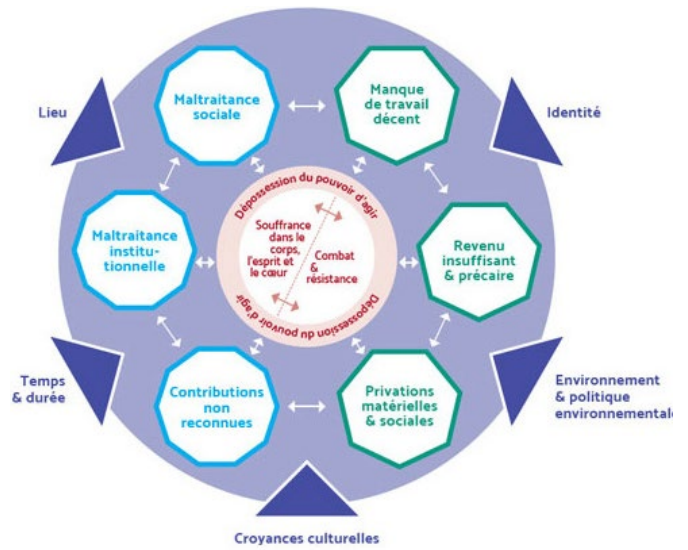
Recherche sur les dimensions cachées de la pauvreté

ATD Quart-Monde est une association qui a pour but d'éradiquer la misère pour permettre à tous de vivre dignement.

En partenariat avec l'université d'Oxford, elle a mené un projet de recherche participatif et international autour des dimensions cachées de la pauvreté. L'objectif du projet était d'affiner la compréhension et la mesure de la pauvreté dans le monde pour contribuer à l'élaboration de politiques plus efficaces en la matière.

Cette recherche montre la complexité des facteurs de pauvreté (ODD1) selon neuf dimensions cachées telles que les maltraitements sociaux et institutionnels vécus par les personnes en situation de pauvreté.

www.atd-quartmonde.fr



Quelle intégration des ODD par les agences de notation extra-financière ?

Novethic, une filiale du Groupe Caisse des Dépôts, décrypte l'actualité de l'économie responsable. Novethic a réalisé une étude sur l'intégration des ODD par les agences de notation extra-financière. Certaines ont développé des indicateurs d'évaluation relatifs aux ODD.

Cette étude rend compte des initiatives émergentes autour des ODD de la part des investisseurs et des entreprises.

www.novethic.fr

La plateforme «les ODD et nous» de 4D

L'association 4D (Dossiers et Débats pour un développement durable), think-tank citoyen pour la transition vers un développement durable, a lancé sa plateforme intitulée «les ODD & nous».

L'objectif de cette plateforme est de promouvoir les projets qui contribuent à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La plateforme compte plus de 40 initiatives et souhaite se développer dans les prochaines années.

lesoddetnous.asso4d.org/fr/





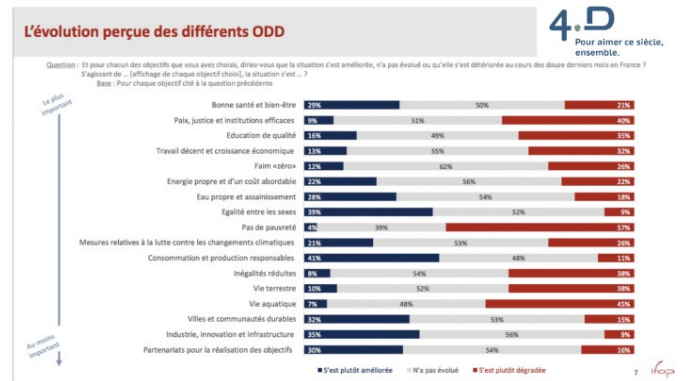
Un sondage sur l'opinion des Français concernant les ODD

Un sondage de l'institut français d'opinion publique (IFOP) a été réalisé à la demande de l'association 4D et du programme « My World 2030 » des Nations unies afin de connaître l'opinion des Français concernant les ODD.

L'ODD 3 relatif à la santé apparaît comme la priorité des personnes interrogées. À la seconde place se trouve l'ODD 16, prônant la mise en place d'institutions équitables, efficaces et responsables et l'avènement de sociétés pacifiques. L'ODD 4 concernant l'éducation de qualité est considéré comme le troisième objectif de développement durable le plus important.

Globalement, les progrès réalisés ne sont pas perçus comme suffisants pour atteindre les ODD d'ici les 12 prochaines années.

www.association4d.org



Un rapport sur la mise en œuvre des ODD dans l'Union Européenne

L'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales) est un institut indépendant de recherche sur les politiques et plateformes de dialogue multi-acteurs.

Spécialiste du développement durable, il a réalisé en partenariat avec l'Union Européenne, un rapport qui examine les cadres de gouvernance mis en place pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans tous les États membres de l'Union Européenne.

En soulignant le caractère à deux niveaux de la mise en œuvre des ODD au sein de l'UE et ses États membres, cette étude contribue à l'élaboration d'un rapport global volontaire conjoint de l'Union européenne pour le Forum politique de haut niveau 2019.

www.iddri.org

DIRECTORATE-GENERAL FOR EXTERNAL POLICIES
POLICY DEPARTMENT

STUDY

Europe's approach to implementing the Sustainable Development Goals: good practices and the way forward

ABSTRACT

The 2030 Agenda on Sustainable Development offers a unique framework for transformative pathways towards sustainability worldwide. The 2030 Agenda also requires a paradigm shift in governance, - at and between all levels. This study examines the governance frameworks put in place for SDG implementation in all EU Member States, and the resulting country fiches constitute the first comprehensive comparative overview of these. The study also provides an overview of the developments at EU level and has a special focus on the role of parliaments in implementing Agenda 2030.

Our analysis shows that EU Member States are integrating SDGs into national strategies. While Member States have taken steps to enhance horizontal policy coordination, there is a continuing need for better mainstreaming sustainability. Member States innovate with SDG budgeting, science-policy interface, and stakeholder participation mechanisms for making these strategies more operational. Parliaments show increasing activity on the SDGs and the EP could benefit from enhanced collaboration. The EU could learn from and support these initiatives. Dynamising the multi-level governance bears a great potential for sustainable progress for all players and is a requisite to accelerate SDG implementation at all levels. By capturing the two-level character of SDG implementation at the EU and the Member State level, the study contributes to an overarching joint voluntary EU report at the HLPF 2019.

EP/DP/POB/DEVE/2018/01
February 2019 - PE-603/473

EN
© European Union, 2019



Tour de France PME et plateforme de Global Compact France

Le Global Compact France organise son Tour de France PME pour aller à la rencontre des femmes, des hommes et des entreprises en région qui œuvrent en faveur d'un développement plus durable sur les territoires, et valoriser leurs bonnes pratiques de responsabilité sociétale sous le prisme des ODD. Il propose via plateforme « Global Impact + » de valoriser leurs actions en faveur de l'Agenda 2030.

www.globalcompact-france.org



COLOC OF DUTY

VONT-ILS SAUVER LE MONDE ?

avec  **AFD**
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Publication de la Bande dessinée «Coloc of Duty»

L'Agence française de développement, en partenariat avec le festival international de la bande dessinée d'Angoulême et le dessinateur JUL, a publié une bande dessinée qui sensibilise aux enjeux de développement durable et de solidarité internationale. La bande dessinée « Coloc of duty » raconte le quotidien de quatre jeunes qui apprennent à vivre en colocation, tout en abordant avec humour les ODD.

L'Agence française de développement fournit également d'autres outils pédagogiques gratuits et accessibles à tous pour accompagner les acteurs dans leurs démarches de sensibilisation aux ODD (Quiz sur les ODD, cartes et affiches sur les 17 ODD, kit pédagogique sur les enjeux du climat et du développement ...).

www.afd.fr



Le site web Agenda 2030

En juin 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé le site www.agenda-2030.fr sur lequel sont publiées des informations et des actualités relatives à l'Agenda 2030.

Il constitue le site de référence sur les Objectifs de développement durable en France et a vocation à devenir partenarial.

Le compte twitter @Agenda2030FR est également un moyen d'information et de diffusion sur l'Agenda 2030 en France.

www.agenda-2030.fr



Le festival Le Temps Presse : sensibiliser le grand public aux ODD par le cinéma

Le festival Le Temps Presse, premier festival international de cinéma engagé et citoyen, met à l'honneur chaque année les ODD.

Le cinéma présenté parle de tolérance, de droit à la différence, d'innovation et d'un monde qui change.

Pour sa 8ème édition, il a projeté 5 longs-métrages hors compétition, 39 courts-métrages en compétition. Il a proposé 8 tables rondes animées et composées de personnalités et spécialistes des questions citoyennes et environnementales

www.letempspresse.org/fr

La newsletter ODDyssée

La newsletter «ODDyssée», relaie l'actualité française et internationale relatifs aux ODD : initiatives de l'ensemble des acteurs français, rapports, études, sondages, avancées internationales et des événements à venir.



 **DDyssée vers 2030**



L'actu des Objectifs de Développement Durable



Un guide sur l'Objectif de développement durable 6 «Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau» à destination des collectivités et des élus

Le Partenariat français pour l'eau, plateforme de référence des acteurs français de l'eau, a publié en partenariat avec l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (Astee) un guide intitulé «Élus, collectivités : découvrez votre rôle pour l'atteinte des cibles eau et assainissement des ODD.»

Ce guide vise à sensibiliser les élus locaux à l'Agenda 2030 qui constitue un cadre incontournable pour renforcer les politiques locales et plus précisément sensibilise aux cibles directement liées à l'eau et à l'assainissement (ODD 6). Il montre que l'implication des collectivités locales est essentielle pour atteindre les ODD.

www.partenariat-francais-eau.fr



Un guide liant les ODD au Plan Climat de la Ville de Paris

Le nouveau Plan Climat de la ville de Paris a été pensé, en cohérence avec la philosophie des Objectifs de développement durable (ODD), comme un projet de société qui nécessite l'implication de tous pour réussir la transition vers une ville post-carbone.

Pour accompagner les partenaires, la ville de Paris en partenariat avec l'Agence Parisienne du Climat, a réalisé un guide pour une lecture des ODD au prisme du Plan Climat en identifiant les ODD structurants, alignés et complémentaires.

www.apc-paris.com



Des outils ludiques pour une citoyenneté active, solidaire et durable

L'association KuriOz crée des outils pédagogiques pour sensibiliser les jeunes aux Objectifs de développement durable (ODD). Dix jeux ont été conçus afin de faciliter la sensibilisation sur les nombreuses thématiques des ODD. Si certains traitent de l'ensemble des ODD afin d'en avoir une vue d'ensemble; d'autres mettent l'accent sur des thématiques particulières: l'eau, l'agriculture et l'alimentation, l'accès aux énergies, etc.

Ces outils proposent des mises en situation, font émerger la parole, créent du lien entre différentes formes de savoirs et permettent d'identifier des moyens d'actions adaptés à chaque tranche d'âge.

kurioz.org/



L'association Focus 2030 s'engage pour les ODD

L'association Focus 2030 fondée en 2017 accompagne les acteurs impliqués sur les ODD dans les domaines de la communication, de la mobilisation citoyenne et du plaidoyer, en mettant à disposition des données, des études et des conseils.

Afin de mieux saisir les attitudes, les opinions, les ressentis et les connaissances des français.es sur les ODD et les enjeux de solidarité internationale, elle réalise plusieurs fois par an des sondages.



Sensibilisation et mobilisation des territoires de Nouvelle Aquitaine pour l'Agenda 2030

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine a lancé une dynamique territoriale de sensibilisation et de mobilisation pour l'Agenda 2030, matrice d'un engagement collectif dans une transition sociétale vers un modèle durable, solidaire et résilient.

Cette dynamique est basée sur 3 axes :

- l'information et la sensibilisation ;
- l'appropriation et la territorialisation des ODD ;
- la connaissance de son territoire sous le prisme des ODD : mise à disposition d'une déclinaison territoriale des indicateurs, réalisation de cartographies dynamiques, production de portraits de territoire, publication de fiches régionales par objectif.

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Indicateurs : cartes, données et graphiques

CHOISIR DES INDICATEURS

par thèmes par enjeux

DEMOGRAPHIE	17
HABITAT-LOGEMENT-CONSTRUCTION	718
SOCIO-ÉCONOMIE	3
TOURISME	9
ANALYSE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES	80
INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	97
1 - Éradication de la pauvreté	9
3 - Santé et bien-être	2
4 - Éducation de qualité	3
5 - Égalité entre les femmes et les hommes	15
6 - Gestion durable de l'eau pour tous	15
7 - Energies propres et d'un coût abordable	8
8 - Travail décent et croissance durable	6
9 - Infrastructures résilientes et innovation	7
10 - Réduction des inégalités	7
11 - Villes et communautés durables	11
12 - Consommation et production responsables	5
13 - Lutte contre les changements climatiques	5
15 - Vie terrestre	2
16 - Paix, justice et institutions efficaces	1
17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	1

CHANGER LE DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE

Étendue

Niveau

[Rechercher un territoire](#)

Avis de la plateforme RSE sur les ODD

La plateforme d'action globale pour la responsabilité sociétale des entreprises est un espace de dialogue et de concertation qui associe les pouvoirs publics, le milieu économique, les syndicats de salariés, le milieu associatif, les élus et les experts.

À la suite de la saisine de Brune Poirson, secrétaire d'État, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, elle a formulé 15 recommandations pour améliorer la mobilisation des entreprises sur les ODD. Cette contribution est le résultat de 3 mois de débat.

Parmi les recommandations, les entreprises sont incitées à analyser leurs activités à l'aune des ODD et à introduire des cibles dans leur analyse de matérialité. Les acteurs relais sont invités à développer des outils pour favoriser l'appropriation et l'usage des ODD par les entreprises.

www.strategie.gouv.fr





2. MOBILISER ET AGIR



Une «boîte à outils» pour sensibiliser à l'Agenda 2030 et pour s'appropriier les ODD

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a créé une «boîte à outils» qui s'adresse à toutes structures et aux individus qui souhaitent sensibiliser à l'Agenda 2030 et intégrer les ODD dans une action précise.

Elle est composée de deux livrets. Le livret «Boîte à outils des ODD» explique, pas à pas, la démarche et les outils à utiliser pour intégrer les ODD dans une action. Le deuxième livret «Boîte à outils pour élaborer un rapport développement durable» accompagne les acteurs tout au long de l'élaboration de leur rapport développement durable.

Ces outils sont le fruit d'ateliers collaboratifs qui ont réuni des collectivités, élus et techniciens, des accompagnants des territoires, des services de l'État et des établissements et entreprises publiques.



www.agenda-2030.fr

Un carnet de route «Mon territoire, des actions, une transition» pour accompagner les acteurs des territoires



La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine et l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement ont réalisé un guide pratique qui accompagne les collectivités dans leur mutation vers un développement plus durable.

Le carnet s'organise en six étapes clefs qui permettent aux acteurs de mobiliser progressivement leur territoire autour de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable.

À chaque étape, le guide détaille les modalités pratiques (objectifs, activités à réaliser, délais...) et propose des outils et des ressources disponibles.

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr



Tour de France 2018-2019 des Objectifs de développement durable

Le Comité 21, premier réseau français multi-acteurs du développement durable, a imaginé le Tour de France des ODD pour promouvoir l'Agenda 2030 dans les territoires. Chaque étape du Tour est construite avec les acteurs régionaux, mobilisant à fois les villes hôtes, des organismes publics régionaux et les associations locales.

La 4^e étape du Tour a eu lieu en septembre 2018 dans le Grand Est. Forte de son succès, elle a rassemblé près de 200 personnes qui sont venues s'informer, témoigner et partager leurs expériences sur la mise œuvre des ODD au niveau local. La dernière étape s'est tenue en juin 2019 en Guyane.

www.comite21.org



CONVERGENCES

Le Forum Mondial Convergences

Convergences est une plateforme de mobilisation, de réflexion et de plaidoyer qui promeut Objectifs de développement durable. Chaque année, l'association organise avec de multiples acteurs son Forum Mondial qui met à l'honneur une thématique en lien avec les ODD présentés lors du Forum Politique de Haut Niveau des Nations unies.

Le Forum Convergences qui rassemble près de 5000 professionnels est un espace d'apprentissage, de rencontre et de travail de haut niveau pour élaborer ensemble les réponses aux défis sociaux et environnementaux. La 12^e édition aura lieu le 5 et 6 septembre 2019 à Paris.

Convergences publie également des baromètres sur la micro finance, l'entrepreneuriat social ou les solutions durables.

www.convergences.org



La Semaine étudiante du développement durable

Le Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEED) rassemble les associations étudiantes qui mènent des projets autour du développement durable.

Depuis 2015, le REFEED organise la «Semaine Étudiante du développement durable» qui propose des événements sur les campus universitaires. Son triple objectif est de valoriser les activités et les engagements des associations étudiantes, de mobiliser les étudiants dans tous les territoires et de sensibiliser les étudiants aux enjeux et aux solutions autour du développement durable.

refedd.org



*Une collectivité
qui s'engage pour
les ODD*

L'Agenda 2030 de Longvic

De plus en plus de collectivités locales s'engagent dans des projets de territoire construits au regard de l'Agenda 2030.

Ainsi Longvic, commune de 9 000 habitants en Bourgogne Franche-Comté, a choisi de renouveler sa démarche de développement durable d'Agenda 21 local en engageant les acteurs de son territoire dans l'atteinte des ODD.

Son Agenda 2030 a été adopté en octobre 2018. Les 17 ODD ont été déclinés localement dans le diagnostic. Ils sont restés en fil rouge lors du travail sur la stratégie puis sur le plan d'actions de façon transversale. Les habitants ont été associés via les instances citoyennes existantes et dans des ateliers de concertation qui ont réunis près de 200 participants.



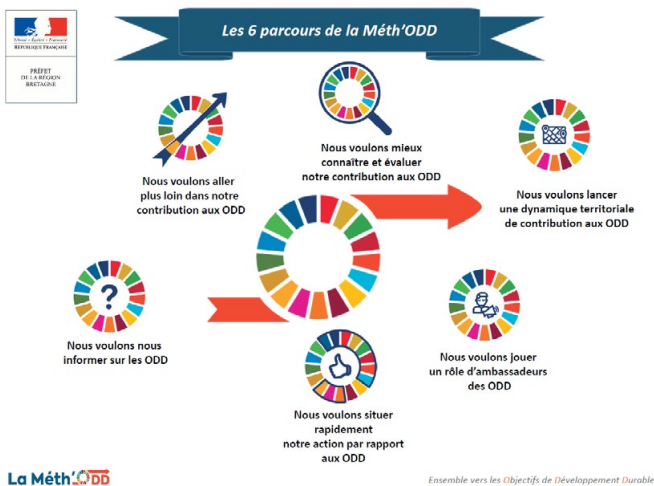
Mandala des ODD

Le Conseil départemental de la Gironde a conçu un outil, le « mandala des ODD », permettant de visualiser les impacts positifs, neutres ou potentiellement négatifs d'une action sur chacune des cibles des ODD. L'objectif est de renforcer la contribution de chacun à l'Agenda 2030 en identifiant collectivement les conditions nécessaires pour agir à la hauteur de chaque ODD.

Cet outil a été testé au cours d'un rassemblement inter-réseaux « La Gironde s'invente » réunissant différents partenaires œuvrant pour le développement durable. Cette animation a permis de prioriser les initiatives imaginées par ce réseau pour ensemble aller plus loin dans la contribution à l'Agenda 2030.



« Pour hisser sereinement nos actions à la hauteur des enjeux »



La Méth'ODD

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bretagne avec l'appui du ministère de la Transition écologique et solidaire, et en partenariat avec le CEREMA Ouest, a développé une méthode qui permet de faciliter l'appropriation et l'intégration des ODD dans les projets de territoires.

Cette méthode disponible sur une plateforme dédiée Méth'ODD est adaptée aux besoins des utilisateurs, proposant différents parcours qui correspondent à des niveaux de connaissances et d'engagement différents. Chaque parcours intègre des outils pour s'emparer des ODD (fiches pratiques d'animation, boîte à outils ...).

www.methodd.fr

« Accompagner la mobilisation pour les ODD »



«Faire ensemble 2030»

L'association La Fonda est une Plateforme d'intelligence collective qui fournit des éclairages et des outils pour comprendre les phénomènes à l'œuvre dans la société, explorer leurs effets sur l'action associative et nourrir les décisions stratégiques des responsables associatifs et de leurs partenaires. Elle pilote un cycle de travail intitulé «Faire ensemble 2030» qui vise à fédérer les acteurs autour de thématique (Éducation, Santé et Énergie...), à susciter et à valoriser la contribution de la société civile aux ODD.

En octobre 2018, elle a publié un numéro intitulé «ODD: quelles alliances pour demain?» qui poursuit les réflexions de l'Université de prospective «Faire ensemble 2030» organisé en mars 2018 pour interroger les liens entre l'action associative et les ODD.

fonda.asso.fr



Le réseau SDSN France : les universités et les grandes écoles s'engagent pour les ODD

Le Sustainable Development Solutions Network (SDSN) mobilise chercheurs et experts du monde entier pour définir les solutions pratiques et accélérer la réalisation des ODD.

En novembre 2018, la branche française a été officiellement lancée et compte plusieurs universités et grandes écoles dont l'Université de Cergy-Pontoise, l'Université Paris-Sciences et Lettres et Kedge Business School...

Les actions du SDSN France se fixent cinq objectifs: développer la recherche fondamentale et l'enseignement autour des ODD, mettre en valeur ses initiatives d'enseignement et de recherche, favoriser la coopération entre les différentes parties prenantes, intéresser les mécènes et des sponsors au financement de projets issus des universités françaises, diffuser et améliorer la connaissance des enjeux du développement durable auprès du plus grand nombre.





Le Syndicat des eaux d'Île-de-France engagé en faveur des Objectifs de développement durable

Acteur public français assurant le service de l'eau potable au bénéfice de 4,6 millions d'usagers franciliens, le Syndicat des eaux d'Île-de-France se mobilise en faveur des Objectifs de développement durable.

Le Syndicat consacre depuis 2011 par le biais du dispositif « Eau solidaire », 1% du produit des ventes d'eau afin d'aider, sur son territoire d'action, les foyers en difficulté à payer leurs factures d'eau, contribuant à l'ODD1 de lutte contre la pauvreté.

Au niveau international, le SEDIF a mis en place depuis 1986, le programme « Solidarité Eau » qui a bénéficié à près de 5 millions d'habitants de pays en développement, faisant du Syndicat le deuxième contributeur français dans ce domaine, derrière l'État. Par ce biais, il concourt à l'ODD6 visant l'accès de tous à l'eau et une gestion plus durable des ressources.

www.sedif.com

TRANSFORMONS NOTRE MONDE



ICI ET LÀ-BAS

LES ÉLÈVES ENQUÊTENT
SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



Éco-Ecole : dispositif de sensibilisation au développement durable des élèves

Le dispositif Éco-École de l'association Teragir propose un mode d'emploi aux équipes pédagogiques pour déployer efficacement le développement durable de la maternelle au lycée. Différents thèmes sont abordés, notamment celui de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable à travers la démarche « Ici et Là-Bas ». Elle encourage la participation des élèves dans un projet qui vise à développer leur conscience citoyenne, sociale et écologique.

L'association soutient également le concours Jeunes Reporters pour l'Environnement qui sensibilise les jeunes de 11 à 25 ans au développement durable, par la pratique du journalisme de solutions. Les projets présentés doivent s'inscrire dans l'un ou plusieurs des ODD.

www.eco-ecole.org



Un « Manifeste pour une ville écologique et humaniste » développé par la ville de Montpellier

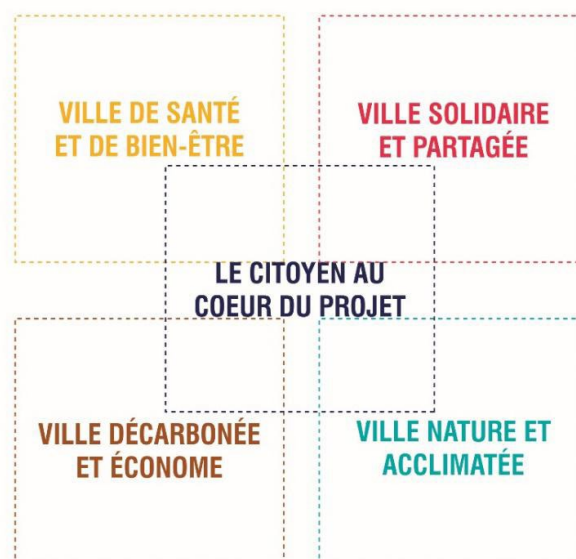
En 2019, la Ville de Montpellier a établi un « Manifeste pour une ville écologique et humaniste », précisant la contribution des opérations de développement et de renouvellement urbain aux 17 objectifs de l'Agenda 2030.

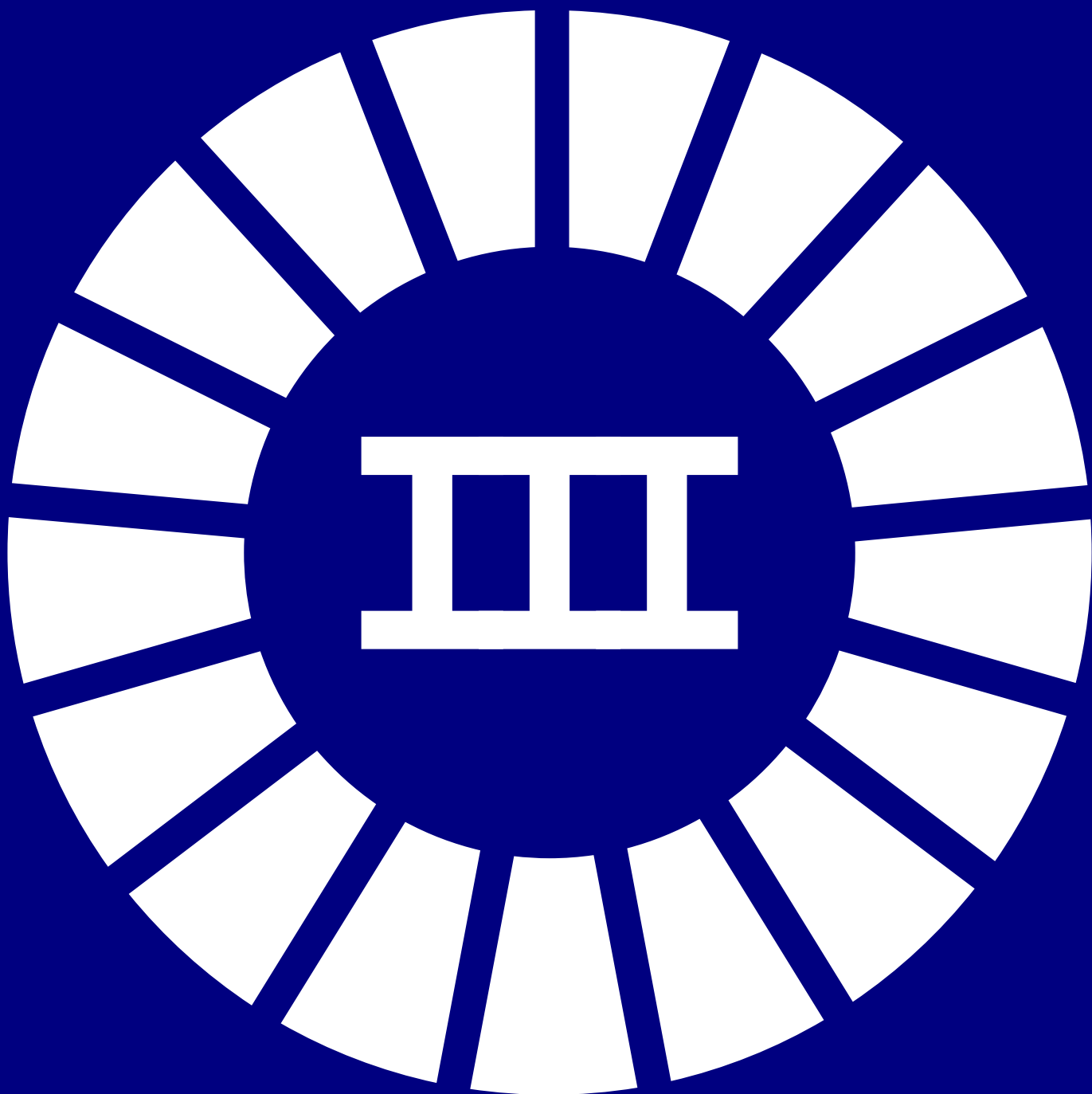
Guide conceptuel et méthodologique, il mobilise toutes les échelles et les acteurs du projet urbain. Il porte l'objectif de partager une culture commune et des ambitions fortes en soumettant tous les permis de construire à une évaluation à partir de critères de développement durable issus du croisement du contexte local et de l'Agenda 2030.

Fruit d'échanges nombreux entre la Ville, la Métropole, leur aménageur (groupe SERM / SA3M), les architectes et urbanistes, les bailleurs et les promoteurs, et les experts, le Manifeste se structure autour de « 4+1 ambitions » partagées et garantes de la fabrique de la ville durable :

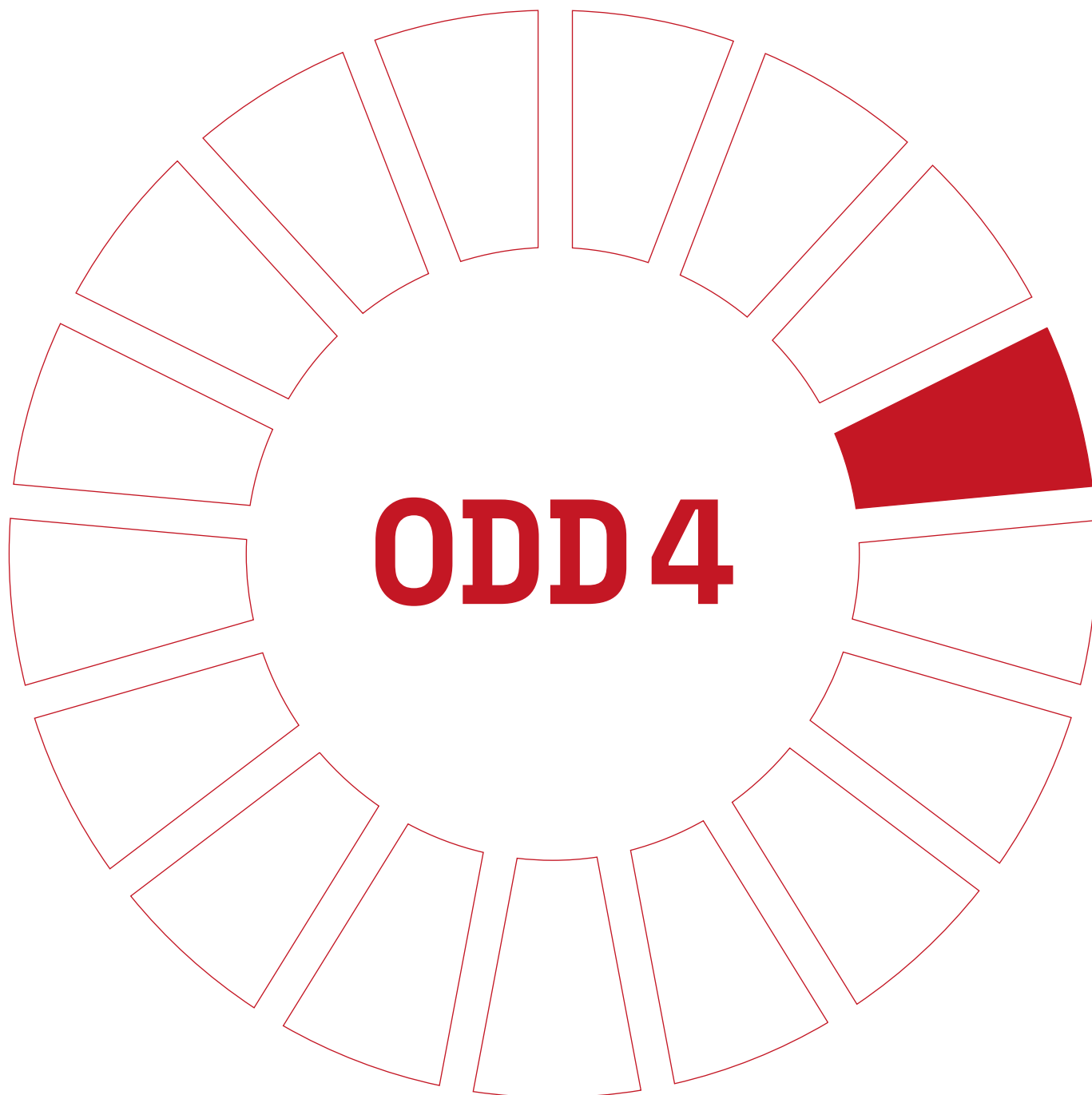
- Ville de santé et de bien-être : anticiper le confort urbain de demain ;
- Ville solidaire et partagée : ouvrir et accueillir ;
- Ville décarbonée et économe : participer à une trajectoire neutre en carbone ;
- Ville nature et acclimatée : réconcilier la ville et la nature.

À ces quatre ambitions s'ajoute une valeur transversale : le citoyen au cœur du projet. Une valeur à activer à chaque étape des projets, indépendamment des thématiques de développement durable mobilisées.





La situation de
la France au regard
de l'Agenda 2030
pour « Encapaciter
les personnes
et assurer l'inclusivité
et l'équité »





« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »



Les enjeux liés à l'ODD4 sont portés par les ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, de l'agriculture et de l'alimentation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des affaires sociales et de la santé, de l'Europe et des affaires étrangères et par tous les acteurs et partenaires de l'éducation formelle et de l'éducation informelle issus de la société civile.

200
millions d'€

La France alloue 200 millions d'euros pour 2018-2020 au **Partenariat mondial pour l'éducation**, se plaçant ainsi au 4^e rang de ses contributeurs.

Pour garantir la réussite de tous, le système d'enseignement français est fondé sur la gratuité, la laïcité, la neutralité et la liberté d'enseignement ainsi que sur l'obligation scolaire pour tous les enfants de 3 ans à 16 ans, français ou étrangers résidant en France, la loi « Pour une École de la confiance » ayant abaissé l'âge de l'instruction obligatoire. Les établissements d'enseignement supérieur et les formations spécialisées prolongent ce cursus et assurent la formation des étudiants, soit par des filières courtes et professionnalisantes, soit longues. Le réseau de l'enseignement agricole complète celui de l'éducation nationale. Avoir accès à une éducation adaptée tout au long de la vie permet à chacun, quel que soit son âge, d'être acteur de l'Agenda 2030.

8,8%

En 2016, 8,8% des 18-24 ans sont **sortis précocement** du système scolaire.

La transformation de la voie professionnelle va permettre une meilleure insertion des jeunes. La généralisation de l'éducation artistique et culturelle et celle de l'éducation au développement durable permet la transmission du patrimoine commun et la conscience des enjeux socio-planétaires.

51%

En 2016, 51 % des 18-64 ans ont participé à une **formation** dans les 12 derniers mois.

L'éducation est une démarche inclusive, car accueillir à l'École les élèves en situation de handicap répond à une exigence de justice et de solidarité, de même que la lutte contre tous les préjugés et discriminations, comme cela est inscrit dans la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Cette exigence traverse aussi la lutte contre tous les préjugés et discriminations, en particulier de genre, ainsi que la lutte contre l'illettrisme.

La promotion de la santé à l'école s'appuie sur une démarche globale et positive permettant d'améliorer le bien-être des élèves à travers des programmes tels que "Aller bien pour mieux apprendre (ABMA)" qui associe l'ensemble de la communauté éducative et les parents. Elle vise également à prévenir les conduites à risque (addiction, sédentarité, alimentation, etc.) qui structurent et renforcent les inégalités sociales au cours de l'enfance et de l'adolescence. Plusieurs mesures sont actuel-



lement combinées pour une action complète, efficace et coordonnée, notamment la généralisation dans les établissements de programmes de développement de la promotion de la santé ou la généralisation dans l'ensemble des écoles et établissements secondaires des "ambassadeurs élèves" de prévention dont le rôle est de partager des messages de prévention auprès des autres élèves.

Dans les départements d'outre-mer, les actions engagées par les collectivités locales et territoriales, par l'État, et les acteurs de la société civile, visent à réduire les inégalités afin d'offrir à la jeunesse ultramarine les conditions d'une meilleure insertion sociale et professionnelle, pour faire progresser l'égalité scolaire, tout en valorisant la richesse et la diversité culturelle de ces départements.

À l'international, la stratégie française pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion dans les pays en développement 2017-2021 défend le droit de tous à accéder à une éducation de qualité. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères soutient directement, dans plusieurs pays, les initiatives de renforcement de l'apprentissage du français et l'inclusion et la scolarisation des jeunes filles.

310

Référents harcèlement mobilisés dans les académies

40 720

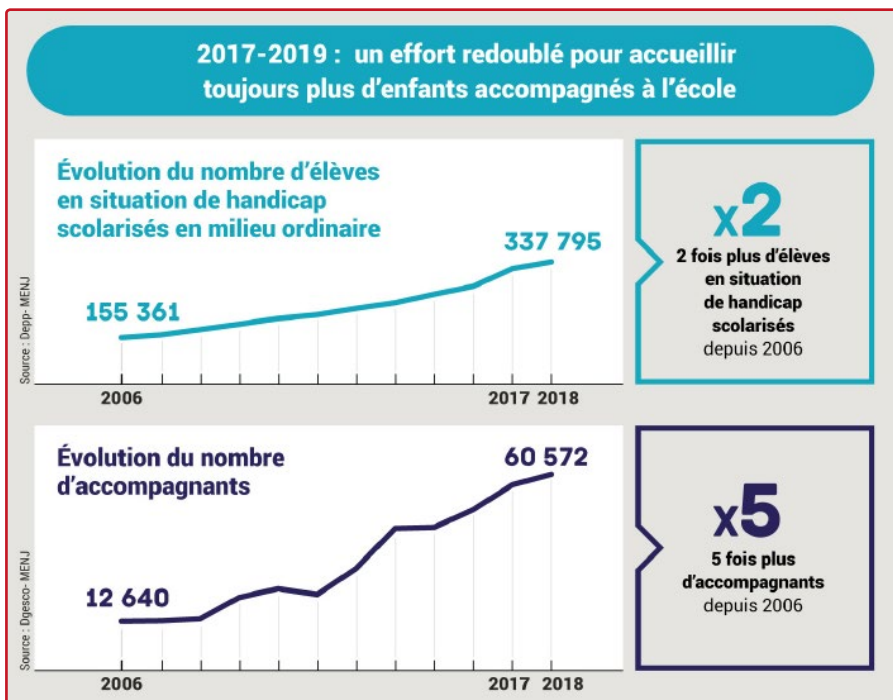
participants au prix Non au harcèlement

La France s'engage à généraliser l'éducation au développement durable.

Assurer en France et à l'international, par la mobilisation de l'École, de l'éducation populaire, de la société civile, une éducation et une formation de qualité pour toutes les filles et tous les garçons c'est réussir l'avenir de la société.

La France mobilisée pour assurer l'accès à l'éducation et à la formation des plus fragiles et des plus vulnérables, en particulier au sein des territoires ultramarins.

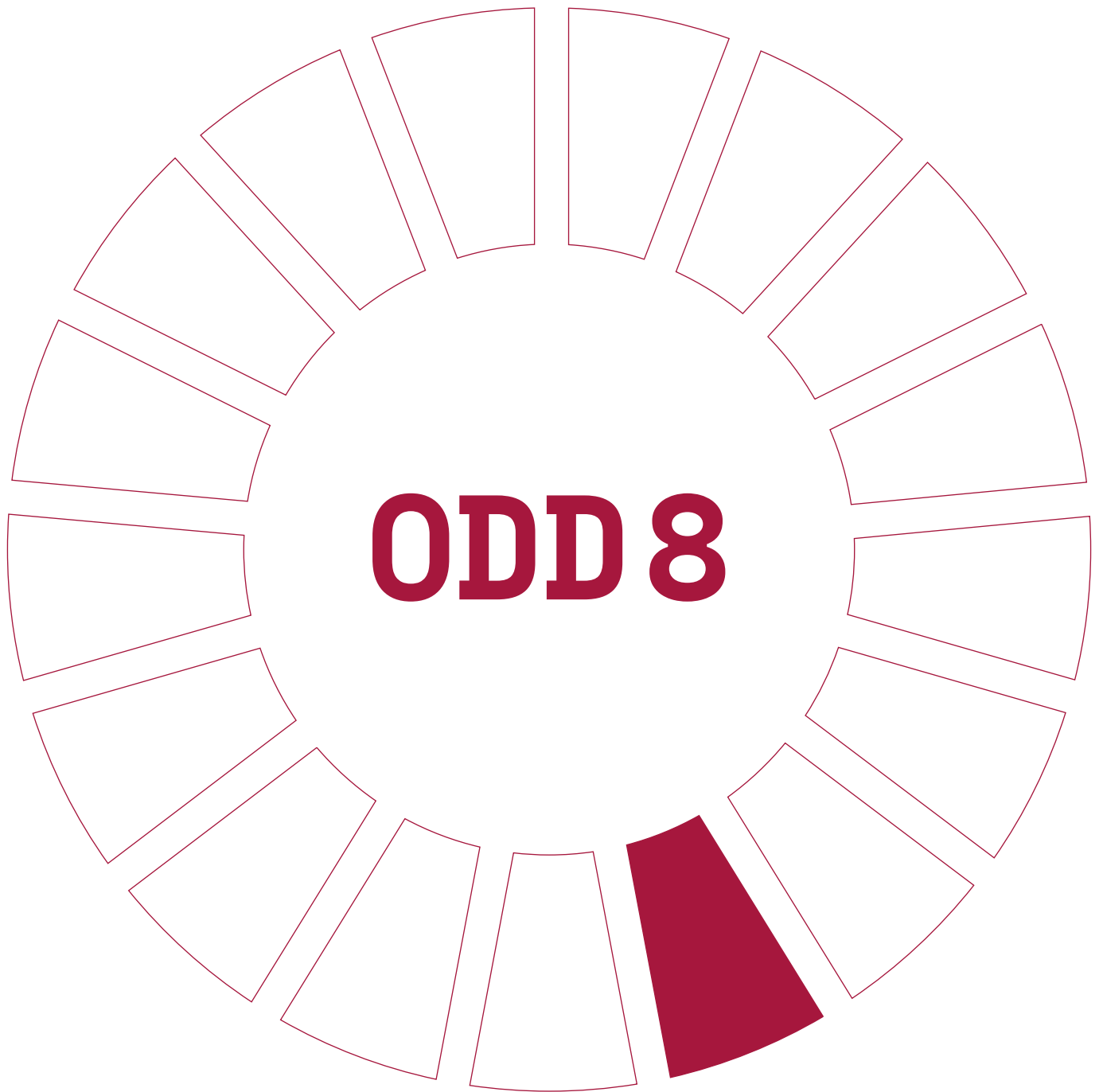
Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins.



5. ENGAGER les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable. Objectif : 10 000 écoles et établissements labellisés en 2022

E3D
Écoles et établissements engagés avec le développement durable

Tout savoir sur la démarche de labellisation E3D : <https://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html>





*« Promouvoir une
croissance économique
soutenue, partagée
et durable, le plein
emploi productif
et un travail décent
pour tous »*



Chaque année, le gouvernement adopte un programme de stabilité et un programme national de réforme. Cet exercice, commun à l'ensemble des États membres de l'Union européenne, participe à la coordination des politiques économiques et budgétaires entre les États membres.

64,2%

64,2% des 15-64 ans ont un emploi (2017), ce taux est de **60,9%** pour les femmes et de **67,6%** pour les hommes.

Le premier volet de cette stratégie vise à libérer le potentiel de notre économie afin de générer une croissance plus soutenue. Cela passe d'abord par la réforme du marché du travail qui a débuté avec les ordonnances sur le renforcement du dialogue social de septembre 2017. Après la loi de septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » visant à faire émerger une nouvelle société de compétence, cette stratégie se poursuivra avec des mesures qui seront prises à l'été 2019 pour réformer l'assurance chômage afin de favoriser le retour à l'emploi durable. La fiscalité a été rendue plus simple et plus efficace grâce aux baisses de prélèvements obligatoires entreprises en 2018. Enfin, l'adoption de la loi PACTE en avril 2019 facilite la croissance des entreprises et renforce leur compétitivité en allégeant les contraintes qui pèsent sur ces dernières.

23,5%

23,5% des moins de 26 ans employés sont en contrat aidé (2017).

Le deuxième volet de cette stratégie vise à promouvoir un modèle de croissance plus durable. Cela passe tout d'abord par un investissement massif dans l'éducation et dans les compétences. Aussi, tous les niveaux de notre système d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation auront été réformés d'ici la fin du quinquennat. Cela implique également d'œuvrer pour la transition écologique, notamment avec un objectif de neutralité carbone dès 2050 fixé par la stratégie nationale bas carbone (SNBC). Des mesures de compensation accompagnent l'ensemble des Français dans la transition énergétique et ont été à nouveau renforcées au 1er janvier 2019 (prime à la conversion, chèque énergie, etc). Cela passe enfin par une meilleure insertion des femmes sur le marché du travail et par la promotion de leur autonomisation économique, notamment dans le cadre du Plan interministériel sur l'égalité professionnelle et des engagements de la Grande cause du Quinquennat.

0,8%

0,8% **Taux de croissance** du PIB en volume par habitant (2016).

Le troisième volet de cette stratégie vise à construire un État providence plus juste et plus universel pour mieux partager les fruits de la croissance. Le système de protection sociale français est rendu plus équitable grâce au plan « Ma Santé 2022 » présenté en septembre 2018 qui permettra de lutter contre les inégalités d'accès aux soins et grâce à la réforme de l'ensemble de notre système de retraite qui sera présentée d'ici la fin de l'année. La stratégie nationale de prévention et de lutte



contre la pauvreté s'attaque en priorité aux causes de la pauvreté et les hausses des minima sociaux entre 2017 et 2019 soutiennent les individus plus fragiles.

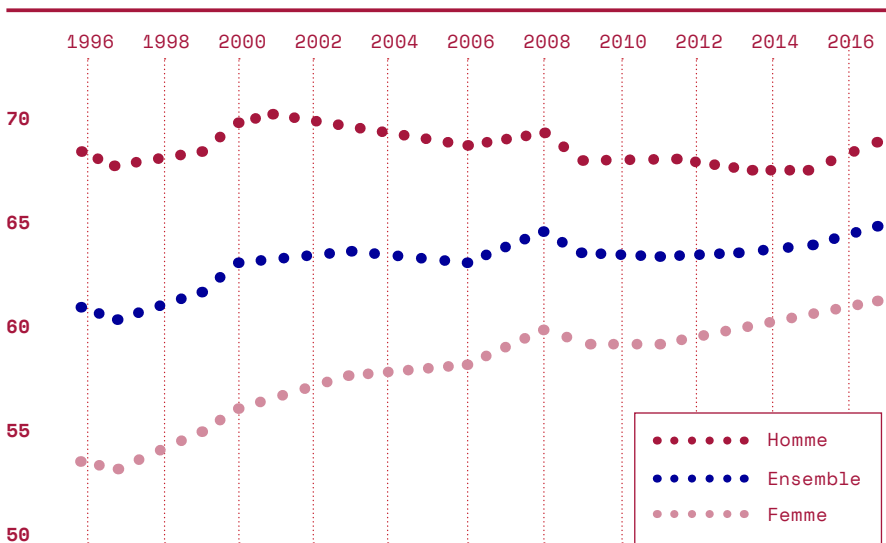
Le quatrième volet de cette stratégie consiste à restaurer l'équilibre des finances publiques qui est une condition nécessaire au caractère durable de la croissance.

La France mobilisée pour faire de l'emploi durable et de qualité la première protection des individus

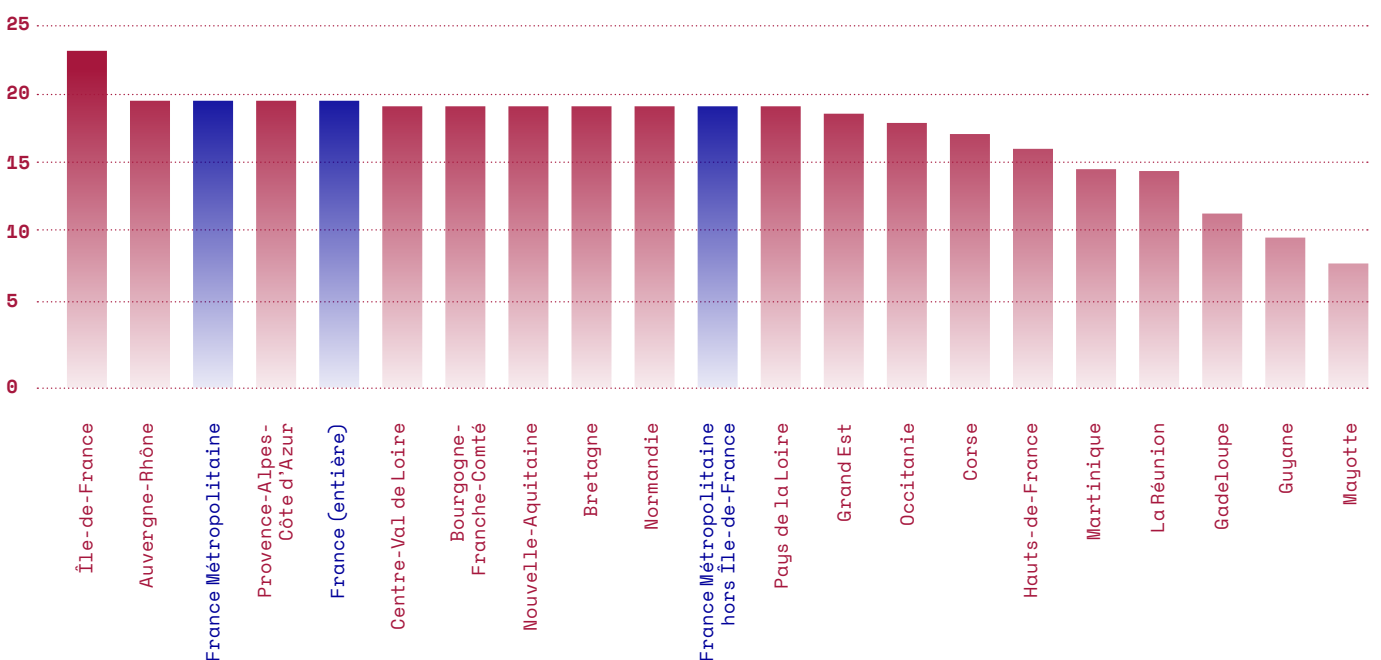
La France mise sur les compétences, l'écologie, l'innovation et les secteurs d'avenir pour générer une croissance durable.

Mieux partager les fruits de la croissance implique de s'attaquer en priorité aux causes de la pauvreté et des inégalités.

Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe, en France (hors Mayotte) Source : Insee, enquêtes Emploi



Revenu disponible brut des ménages par habitant en 2015 (en k€) Source : Insee







*« Réduire
les inégalités entre
les pays et d'un pays
à l'autre »*



La France bénéficie d'un système juridique protecteur des droits sociaux tant individuels que collectifs et d'un système de redistribution des richesses reconnu en matière de lutte contre les inégalités.

Pour autant, elle compte 9 millions de personnes pauvres, dont 3 millions d'enfants. La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté adoptée en septembre 2018 est issue de débats citoyens et de larges consultations auprès des collectivités territoriales. Les principales priorités et mesures de cette stratégie sont :

9 millions

La France compte 9 millions de personnes pauvres.

20%

En 2016, les 20% des ménages les plus riches obtiennent une part de la somme des niveaux de vie 4,43 fois supérieure à celle détenue par les 20% les plus pauvres.

0,2%

Le taux de croissance du revenu disponible est de 0,2% pour les 40% les plus pauvres alors qu'il est de 0,8% pour le reste de la population.

Priorités en faveur des familles

- Favoriser la mixité sociale dans les crèches et instaurer le tiers-payant pour le recours à une assistante maternelle, sans avance de frais ;
- Un plan de formation pour plus de 600 000 professionnels de la petite enfance afin de favoriser le développement de l'enfant et l'apprentissage du langage avant l'école maternelle ;
- 125 millions d'euros déployés pour développer et adapter l'offre d'hébergement et d'accompagnement vers le logement des familles, pour la mise en place de maraudes pour lutter contre la situation des enfants à la rue et la mendicité ;
- L'accès à une alimentation équilibrée pour tous : offre de lait et alimentation infantiles à bas prix voire gratuite, un fonds dédié pour proposer dans les écoles des petits déjeuners et développer l'éducation alimentaire, des tarifs de cantine accessibles à toutes les familles dans les petites communes fragiles.

Priorités en faveur de l'emploi

- Une obligation de formation jusqu'à 18 ans pour assurer à tous les jeunes des compétences et mieux maîtriser leur destin ;
- Création d'une Garantie d'activité combinant accompagnement social renforcé et insertion dans l'emploi pour 300 000 allocataires par an ;
- Pour généraliser l'accompagnement vers l'emploi des allocataires : obligation de réaliser sous un mois l'instruction de chaque demande d'emploi et l'orientation de tout nouveau bénéficiaire.

Priorités en faveur du cadre collectif de solidarité

- Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé intégrée dans la couverture maladie universelle complémentaire, généraliser les accueils sociaux et les référents de parcours pour lutter contre le non-recours aux aides sociales ;



- Vers un revenu universel d'activité: lancement d'une concertation pour établir un nouveau système de minima sociaux pour rendre notre modèle plus lisible, plus équitable et plus incitatif à la reprise d'activité.

Compte-tenu des enjeux ultra-marins, les territoires d'outre-mer feront l'objet d'une prise en compte particulière, avec des actions spécifiques dans les Antilles, en Guyane et à Mayotte.

Cibler le secteur de la petite enfance c'est empêcher qu'un enfant pauvre aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain.

La France investit massivement dans la formation de la jeunesse et dans l'accompagnement de tous vers l'emploi.

La France lutte contre le non-recours aux prestations sociales, en simplifiant le système des minima sociaux.

EMPLOI

100 M€ pour accompagner les jeunes vers l'emploi

Obligation de formation jusqu'à 18 ans

300 000

allocataires par an de la **Garantie d'activité**, combinant accompagnement social renforcé et insertion dans l'emploi

70 M€

Territoires zéro chômeurs de longue durée : 100 000 salariés supplémentaires et 70 M€

SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

Stratégie Ma Santé 2022

Remboursement intégral pour les soins dentaires, auditifs et optiques

Bilan de santé gratuit lors du départ en retraite

30 M€

investis en 2019 dans la prévention en EHPAD





*« Prendre d'urgence
des mesures pour
lutter contre les
changements
climatiques et leurs
répercussions »*



La France souhaite accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en fixant pour cap d'atteindre la neutralité carbone dès 2050 pour le territoire français et en œuvrant pour une augmentation de l'ambition dans l'Union européenne et sur le plan international.

La France a réduit ses émissions de 16% depuis 1990, malgré une augmentation de la population. Le niveau d'émissions par habitant est l'un des plus faibles parmi les pays développés. Mais malgré une baisse sensible en 2018 rompant avec la tendance 2015-2017 les émissions de GES ne diminuent pas assez vite et l'action doit être accélérée. La stratégie nationale bas-carbone (SNBC), élaborée en 2018, précise les orientations pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 :

8,9%

Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 8,9% entre 2010 et 2017.

1. **Décarboner la production d'énergie**
2. **Réduire de moitié les consommations d'énergie** (transports, bâtiments)
3. **Réduire les émissions non liées à l'énergie** (agriculture et procédés industriels)
4. **Augmenter les puits de carbone**

2,7%

L'empreinte carbone de la France métropolitaine a baissé de 2,7% entre 2010 et 2016.

L'évaluation de cette stratégie démontre un impact environnemental et sanitaire positif significatif (ODD 3, 14 et 15 notamment) et des créations nettes d'emplois.

En complément, un travail significatif est mené afin de s'adapter aux effets du changement climatique. Une hausse de 2°C de la température moyenne d'ici la fin du siècle s'accompagnera de forts impacts dans tous les secteurs socio-économiques et sur l'environnement. La meilleure connaissance possible de ces changements est indispensable pour identifier les mesures d'adaptation les plus pertinentes et les faire évoluer au fur et à mesure. Le deuxième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-2) adopté en 2018, marque la volonté du gouvernement d'accélérer l'adaptation de la France au changement climatique et de l'étendre à tous les secteurs et tous les territoires, y compris en outre-mer.

Une attention particulière est portée à la dimension solidaire. Les mesures tiennent compte des vulnérabilités sociales et économiques des individus, des territoires (notamment ultra marins) et des secteurs d'activité, des inégalités tant d'exposition que de capacités d'adaptation, dans le respect du principe de justice climatique.

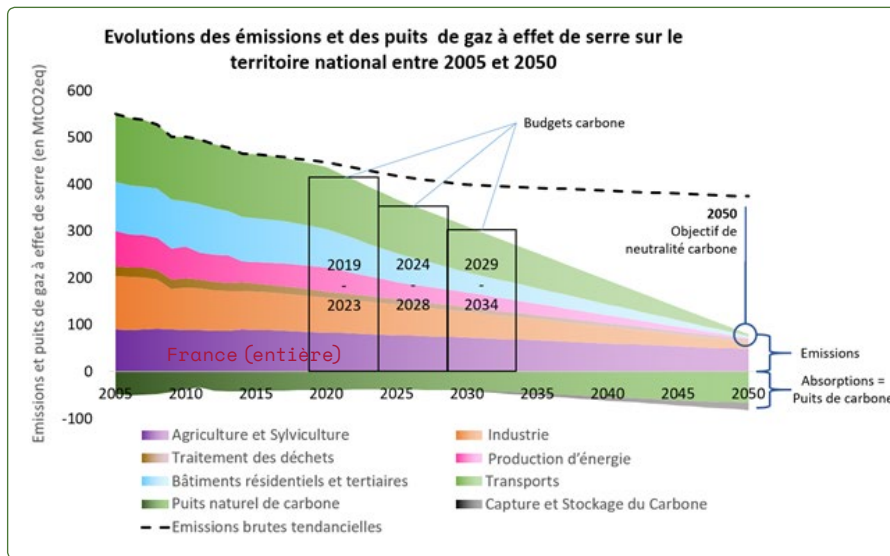


La France a joué un rôle de leader pour l'adoption de l'accord de Paris et dans le lancement et le développement de l'Agenda de l'Action qui témoigne d'un fort dynamisme pour lutter contre les changements climatiques. La France soutient des initiatives motrices de l'action climatique notamment « Mobilise Your City » favorisant la mobilité urbaine, Small Islands and Developing States (SIDS) Lighthouse encourageant le déploiement d'énergies renouvelables, ou encore CREWS renforçant les capacités des systèmes d'alerte précoce dans les pays les moins avancés et États insulaires.

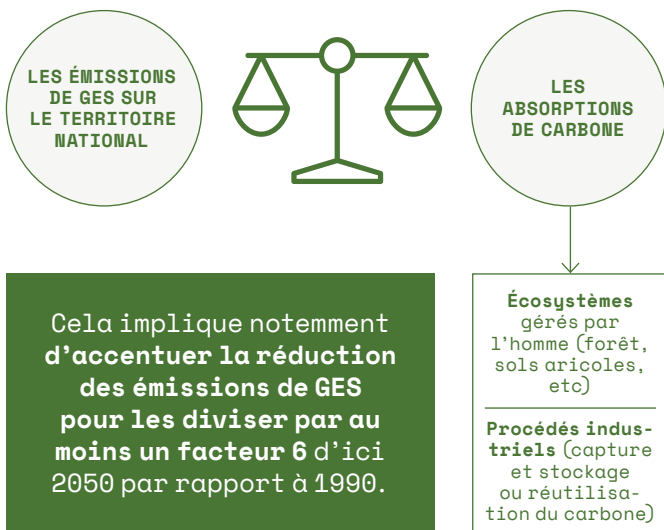
La France engagée pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et réduire les émissions dans tous les secteurs d'activités

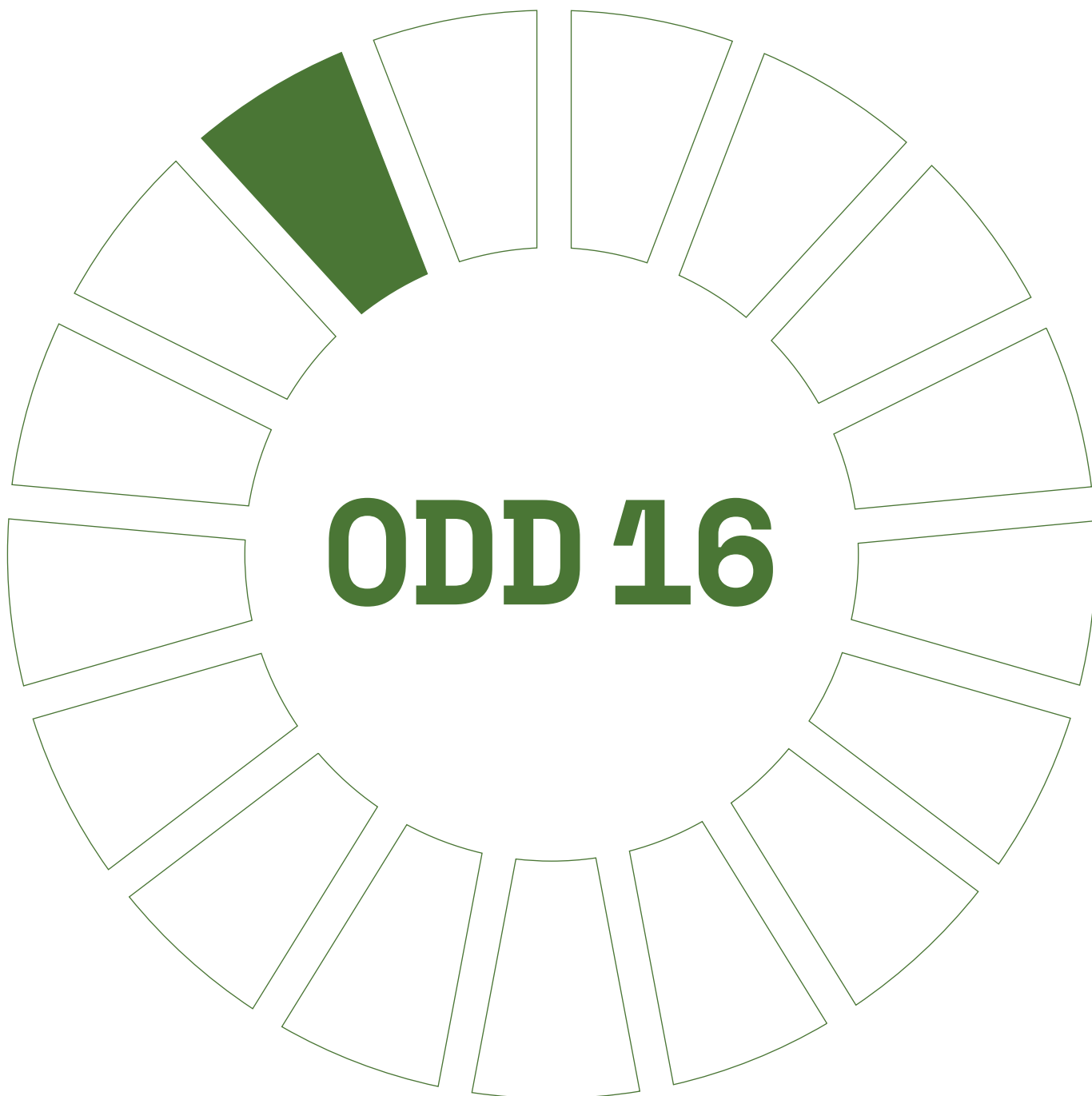
L'adaptation au changement climatique nous concerne tous !

Tous impliqués pour lutter contre les inégalités devant les risques liés au changement climatique, en particulier pour l'outre-mer.



LA NEUTRALITÉ CARBONE EST UN ÉQUILIBRE ENTRE :







*« Promouvoir l'avènement
de sociétés pacifiques
et ouvertes aux fins
du développement durable,
assurer à tous l'accès
à la justice et mettre
en place, à tous les
niveaux, des institutions
efficaces, responsables
et ouvertes »*



8 750

8 750 militaires sont déployés en opérations extérieures (missions terrestres).

778

En matière de lutte contre la criminalité environnementale, **778 inspections dans les ports et aéroports** ont été effectuées par l'Union Européenne en 2018 ainsi que 165 arrestations.

2,5%

En France, **2,5% des adultes ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles** au cours de l'année 2016.

Le contexte actuel national et international est instable et met à l'épreuve les institutions. Il a nécessité des mesures de sécurité plus adaptées et a entraîné la mise en place des dispositions de l'état d'urgence.

Malgré ce contexte, la Constitution française garantit le respect des droits fondamentaux de tous les citoyens sans distinction. La France dispose d'un cadre législatif très complet en matière de lutte contre les discriminations et l'accès de tous à tous les droits est une préoccupation permanente. La lutte contre toutes les formes de criminalité nécessite l'adaptation constante des outils et des procédures de lutte contre le crime organisé, le trafic d'armes, les flux financiers illicites, le terrorisme et la corruption.

Par ailleurs, la notion de sécurité environnementale doit être prise en considération plus largement dans la mesure où cela crée des sources de tensions qui, combinées à d'autres facteurs (politique, économique, démographique, religieux), peuvent conduire à des crises voire des conflits ouverts.

Priorités stratégiques pour la France :

- Décider et agir seule pour défendre ses intérêts (résilience de la Nation, sécurité de ses fonctions essentielles, diplomatie forte et engagée);
- Avoir une vigilance constante sur l'État de droit, en renforçant les dispositifs de lutte contre la corruption et en faveur de la transparence et de la démocratie participative;
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales;
- Favoriser l'autonomisation et la capacité d'agir de tous;
- Renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes, la lutte contre les inégalités territoriales, la lutte contre toutes les formes de racismes, de discriminations et de xénophobie et la promotion du «vivre ensemble».

Au niveau européen, le renforcement du positionnement de la France est stratégique en vue de l'adoption d'engagements contraignants pour la lutte contre le crime organisé. Elle occupe une position de leader pour la lutte contre la criminalité organisée en matière environnementale ou bien encore les actions tendant vers la lutte contre la pêche illégale et la pollution en mer.



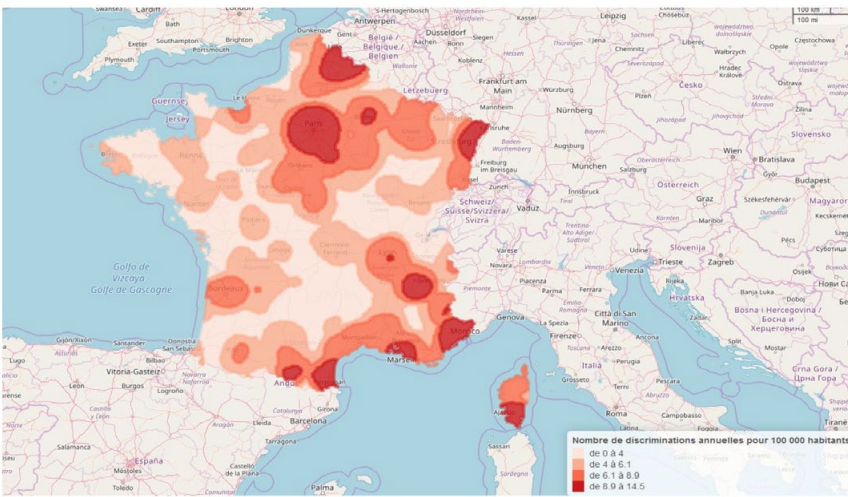
Au niveau international, la France accompagne le renforcement des capacités des États, pour notamment :

- Favoriser la résilience des États en prévenant et luttant contre les fragilités institutionnelles et sociétales ;
- Les soutenir dans leur capacité à remplir leurs missions régaliennes et à fournir des services de base, notamment de sécurité et de justice, de manière inclusive et participative ;
- Défendre l'indépendance de la justice, le respect des libertés et droits fondamentaux et l'existence de contre-pouvoirs ;
- Prévenir et lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

La France est engagée dans la lutte contre toutes formes de criminalité aux plans national, européen et international.

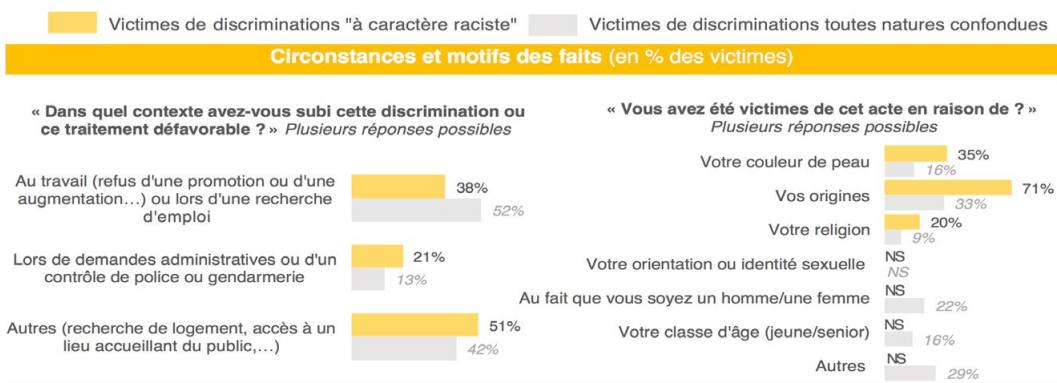
La France peut-avoir un rôle important dans l'accompagnement des autres États pour l'atteinte de l'ODD 16

Figure 2 : Nombre de crimes et délits commis en raison de l'ethnie, de la nation, d'une prétendue race ou de la religion enregistrés par les forces de sécurité en 2017 pour 100 000 habitants (lieu de commission)



Champ : France métropolitaine, crimes et délits commis en raison de l'ethnie, de la nation, d'une prétendue race ou de la religion enregistrés par les forces de sécurité en 2017.
 Source : Base des procédures enregistrées par la police et la gendarmerie policière, SSMSI-Insee.

Figure 11 : Discriminations à caractère raciste dans l'enquête Cadre de vie et sécurité – Contexte et auteurs des faits (estimations 2017)



Note : NS = Non significatif, effectif d'enquêtés concernés sous le seuil de diffusion usuel.
 Lecture : En 2017, 21 % des victimes de discriminations "à caractère raciste" ont été subies lors de démarches administratives ou d'un contrôle de police ou de gendarmerie.
 Champ : Personnes âgées de 14 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, incident à caractère discriminatoire le plus récent dans l'année.
 Source : Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.





*« Renforcer les moyens
de mettre en œuvre
le Partenariat mondial
pour le développement
et le revitaliser. »*



La France encourage la mise en place de partenariats efficaces et inclusifs ainsi que la mobilisation d'une diversité de ressources et d'outils financiers et non financiers pour la réalisation des ODD dans les pays en développement. Elle reconnaît le rôle clé des acteurs de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé, des institutions de recherche et d'enseignement comme partenaires essentiels de la coopération.

56,4%

56,4% : **endettement des ménages français en 2016** en % du PIB, 52,9 % en 2010.

Elle a consacré 10,3 milliards d'euros à son Aide publique au développement (APD) en 2018, soit 0,43% du Revenu National Brut (RNB), en hausse de 2,5% par rapport à 2017. Elle s'est engagée à poursuivre cette trajectoire ascendante de son APD avec l'objectif de consacrer 0,55% de son RNB d'ici 2022, première étape vers l'objectif international des 0,7%. L'AFD dispose d'une cible de concentration de deux-tiers de ses subventions à destination d'une liste de 19 pays prioritaires parmi les pays les moins avancés.

75,3%

75,3% **part de l'APD consacrée au développement durable** (2016).

Dans la volonté de conduire une diplomatie féministe, la moitié des engagements de l'Agence française de développement auront un objectif genre principal ou significatif. En 2019, ce sont près de 120 millions d'euros supplémentaires qui bénéficieront à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes dans les pays partenaires en développement de la France.

96,8%

96,8% : **endettement public en % du PIB** (2017), 85,3 % en 2010.

La France soutient également le secteur privé dans les pays en développement, dont la contribution est essentielle pour l'atteinte des ODD. La France dispose d'une large palette d'intervention pour ses flux en faveur du développement, incluant les dons, les prêts, (38% de l'APD bilatérale nette française en 2017), les garanties et les prises de participation. L'action de l'AFD a permis de mobiliser 1,8 Md€ de flux privés en 2017.

0,43%

0,43% : **APD en % du RNB** en 2018, soit 10,3 Mde.

L'Agence française de développement a atteint en 2014 l'objectif de 50% de financements annuels comportant un co-bénéfice climat et s'est engagée à mener une activité «100% compatible avec l'Accord de Paris».

La France a tenu ses engagements pris dans le cadre de l'initiative fiscale d'Addis-Abeba (ATI) en doublant sa coopération technique en matière de fiscalité et de mobilisation des ressources domestiques. Elle en a fait un axe important de la filière développement dans le cadre de la présidence française du G7, dans le but de renforcer les



montants alloués dans les banques multilatérales de développement et de renforcer la coopération des différents acteurs impliqués.

La France a également pris 2,2 milliards d’euros d’engagements d’aide au commerce en 2016.

La France promeut l’accès aux puissants vecteurs de développement durable que sont la science, la technologie et l’innovation. Elle prévoit de développer la « science au service des ODD » et investit dans une diplomatie scientifique permettant d’affermir le rôle des communautés scientifiques internationales, en particulier des pays en développement. Elle dispose également d’organismes dédiés à la recherche pour le développement, en particulier, l’Institut de recherche pour le développement (IRD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). La France reconnaît l’expertise spécifique des acteurs de la société civile, ainsi que leur potentiel de mobilisation pour la mise en œuvre des ODD. Elle associe l’ensemble des parties prenantes, au sein du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale et du Conseil national de la transition écologique. Avec l’appui des Réseaux régionaux multi-acteurs, elle implique davantage les acteurs des territoires et renforce leur capacité d’actions menées en France et à l’international dans le cadre des ODD.

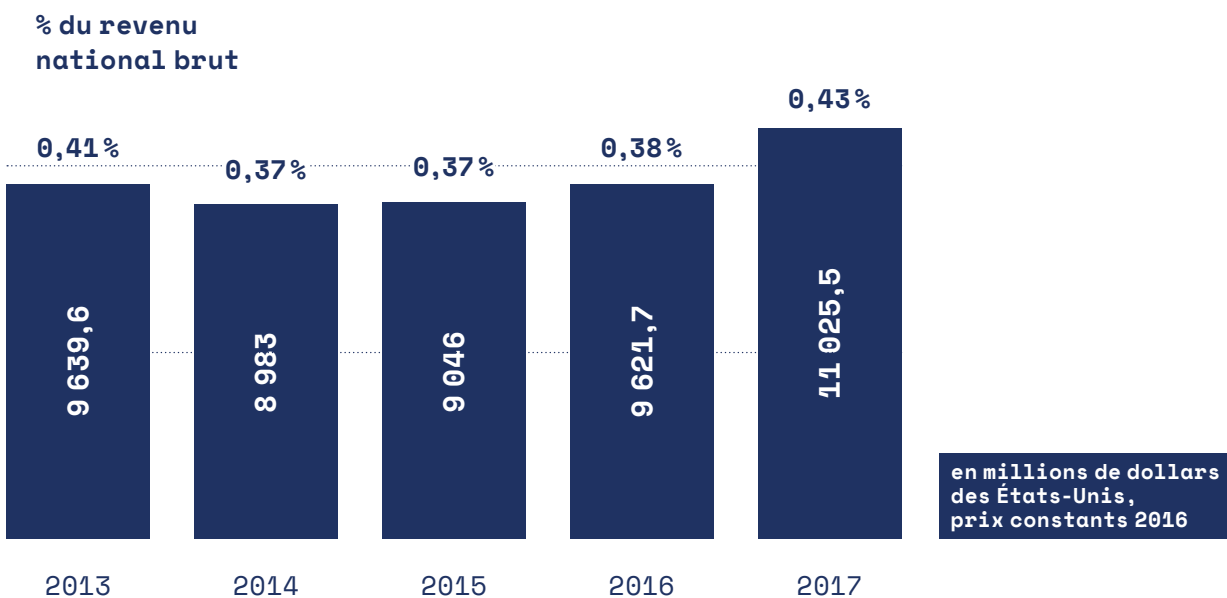
La France s’engage à consacrer 0,55% de son revenu national brut à l’aide publique au développement d’ici 2022 et à concentrer ses moyens en dons à destination des pays les moins avancés.

La France soutient l’implication du secteur privé dans le financement des ODD.

Les organisations françaises de la société civile sont des partenaires importants de l’État français au service du développement durable.

La mobilisation des ressources intérieures est un sujet porté par la France dans les enceintes internationales.

Montant de l’Aide publique au développement (APD) totale nette et en proportion du Revenu national brut entre 2013 et 2017 Source : Insee





Mettre la science au service de l'Agenda 2030 pour atteindre les ODD



1. VISION

L'Agenda 2030 des objectifs du développement durable (ODD) introduit la lutte contre les inégalités comme un enjeu politique mondial. Il prend aussi en compte les autres enjeux, sociaux, environnementaux et économiques, auxquels nos sociétés doivent faire face par des transformations. En outre, les nouvelles technologies qui transforment déjà le monde, apportent à la fois des opportunités et des risques pour atteindre ces ODD. Face à la complexité des 17 ODD et de leurs interactions, voire aux tensions qui existent entre eux (emploi vs climat, consommation vs santé, etc.), de nouvelles connaissances qualifiées par l'approche scientifique sont indispensables pour assurer les transitions nécessaires. Une telle « science au service des ODD » requiert une interaction renforcée, et sur les points qui le permettent une construction conjointe, entre citoyens, scientifiques et décideurs. Trois axes complémentaires sont à mettre en œuvre.





› ÉVALUER les enjeux des 17 objectifs du développement durable

L'observation et l'analyse des changements en cours culturels, sociaux, environnementaux et économiques sont essentielles aux différentes échelles, allant du local au global. Cette approche diagnostique assure une fonction d'alerte et identifie des pistes émergentes d'innovation sociale ou technologique pour surmonter les obstacles. Les grands domaines scientifiques sont déjà à l'œuvre mais doivent être confortés dans leur mobilisation : sciences de la nature et de la matière, biologie, médecine, sciences humaines et sociales, sciences de l'ingénieur, mathématiques, etc. Plus que les chiffres bruts, donner du sens aux connaissances, notamment en les contextualisant dans le quotidien de chacun, est la condition sine qua non d'une large compréhension des enjeux et de débats fructueux.

› ÉCLAIRER sur les opportunités et les risques des différents scénarios de développement

Un enjeu majeur pour les prochaines décennies est de scénariser les multiples chemins de développement en fonction des comportements des acteurs de la société, des ressources et des technologies disponibles. Cela nécessite un regard croisé des grands domaines scientifiques pour appréhender les interactions entre sphères sociales, économiques et environnementales. Tout en portant une attention particulière aux effets induits d'une politique d'un ODD particulier sur les autres objectifs de l'Agenda 2030. Cette approche prospective requiert de renforcer l'interdisciplinarité au sein du monde académique, et d'intégrer les connaissances des acteurs publics, privés et de la société civile. Ainsi ont vocation à se développer de nouvelles manières de travailler et de procéder mettant l'accent sur une

science ouverte et transparente aux citoyens, tout en s'appuyant sur la rigueur de la démarche scientifique. La co-construction et la mise à disposition d'outils de simulation permettra une meilleure appropriation des enjeux dans un monde saturé d'information. Elle permettra au citoyen d'exercer son esprit critique au moyen de scénarios objectivables, et de contribuer in fine à la prise de décision individuelle ou collective.

› EXPERIMENTER en testant et en partageant des savoir-faire

Associée à la scénarisation des futurs possibles, souvent porteurs d'espoir et d'angoisse, la réconciliation des intérêts à court-terme avec les ambitions à moyen et long terme est essentielle. L'innovation sociale, et non seulement technologique, est capitale pour assurer des co-bénéfices entre ODD ; par exemple en s'assurant qu'une politique sociale a des effets positifs sur l'environnement, et inversement une politique environnementale sur les enjeux sociaux. Le rapprochement entre les approches interdisciplinaires, partenariales (entreprises et décideurs territoriaux) et participatives (associations et citoyens) doit permettre un enrichissement mutuel, afin de partager des questionnements, explorer des hypothèses et expérimenter des solutions. La science apporte non seulement des technologies et des connaissances, mais elle accompagne aussi les acteurs dans l'exploration des possibles. La compréhension des avantages et des inconvénients est clef pour choisir des chemins pour les transitions laissant des capacités d'adaptation ultérieure. Cette triple approche, interdisciplinaire, partenariale et participative existe déjà dans certains domaines, comme celui de la santé où les patients et les entrepreneurs sont associés à la recherche ; elle ouvre de nombreuses perspectives dans le cadre des ODD.



2. MISE EN ŒUVRE

Concrètement, préparation en 2019 d'un plan d'action national pour développer une «Science au service des ODD», associant citoyens et décideurs (public, privé, associatif, etc.) pour évaluer, éclairer et expérimenter.

Il s'agit de mobiliser l'ensemble du triangle de la connaissance c'est-à-dire recherche, innovation et formation au sein de nos universités, écoles, organismes de recherche et entreprises, en engageant associations et décideurs territoriaux, à travers des politiques de site différenciées et complémentaires, à forte visibilité nationale et internationale.

Ce plan national «Science au service des ODD» sera développé par la co-construction d'un triptyque «évaluer-éclairer-expérimenter». Il profitera et valorisera d'autres plans nationaux comme le Plan pour la Science Ouverte, et devra impulser des transitions numériques, énergétiques, sociales et écologiques cohérentes pour l'ensemble des ODD; notamment les objectifs sociaux. Cette orientation vers une science responsable et ouverte pour les ODD s'articulera aussi avec nos partenaires Européens et internationaux, avec un accent particulier aux communautés des pays les moins avancés risquant d'être «laissées derrière».

En outre ce plan s'appuie sur les divers vecteurs existants du dialogue science-société, culture scientifique et expertise scientifiques pour co-expérimenter et co-innover avec les acteurs, du local au régional, du national à l'Europe et au mondial.



Exemples :

Le plan national «Science Ouverte», un élément clef pour les ODD

Le Plan national pour la science ouverte, lancé le 4 juillet 2018, est destiné à l'ouverture des publications et des données sous-jacentes. Il accélère et simplifie l'appropriation des dernières connaissances dans toutes les disciplines par l'ensemble des populations scientifiques et non scientifiques (secteurs public, privé et citoyen). Il ouvre un potentiel majeur d'innovation pour les objectifs du développement durable, du territoire à la planète.

Les sciences participatives, le citoyen acteur de la recherche

S'appuyant sur les nouveaux outils numériques, le projet Pl@ntNet de l'initiative scientifique et pédagogique Floristic permet de développer de nouvelles formes d'identification, de partage et d'accumulation de données sur les plantes. Concrètement, l'application mobile Pl@ntNet aide chaque citoyen à l'identification par l'image de plantes en comparant les photos à celles d'une base expertisée. Concurrément, les milliers d'utilisateurs enrichissent chaque jour par leurs nouvelles images la base de données : déjà 300 000 images de plusieurs milliers d'espèces de la flore d'Europe de l'Ouest, de l'Océan Indien, d'Amérique du Sud et d'Afrique du Nord.

La cohorte Constances : 200 000 adultes volontaires pour la santé publique

La médecine se décline aujourd'hui en quatre «P» : elle se veut prédictive, préventive, de précision et participative. La relation entre le patient, le médecin, le personnel soignant, les aidants et le chercheur, enrichie des apports du numérique tant pour le recueil des données que pour le partage des savoirs respectifs et des informations consolidées, évolue et s'ouvre de nouvelles dimensions, dans le respect nécessaire d'une éthique bien comprise et acceptée. Les cohortes en santé sont en pointe de cette recherche participative. A titre d'exemple, la cohorte épidémiologique Constances se compose de plus de 200 000 adultes volontaires issus de la population générale, pour lesquels un bilan de santé est recueilli tous les 5 ans, et qui répondent à un questionnaire tous les ans. Cet échange régulier d'information permet d'apporter une manne d'information qui est largement ouverte à la communauté scientifique, et constitue un outil majeur pour la surveillance en santé publique. Elle couvre de nombreux champs comme les inégalités sociales de santé, les risques professionnels, le vieillissement, la santé des femmes, les troubles musculo-squelettiques et cardiovasculaires.

